

A
G
L
I
A



Observatoire des pêches
et des cultures marines
du Golfe de Gascogne

Suivi socio-économique des filières pêches maritimes et aquaculture dans les régions de l'Agria (2002-2012)

Laurent BARANGER
Jean-François BIGOT
Véronique LE BIHAN
Claire-Marine LESAGE
(SAS CAPACITES, filiale de l'Université de Nantes)



Avril 2014



OBSERVATOIRE DES PÊCHES ET DES CULTURES MARINES DU GOLFE DE GASCOGNE

SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE DES FILIERES PECHES MARITIMES ET AQUACULTURE

*dans les régions de l'Agria
(2002-2012)*

Laurent BARANGER
Jean-François BIGOT
Véronique LE BIHAN
Claire-Marine LESAGE

(SAS CAPACITES, filiale de l'Université de Nantes)



Observatoire des Pêches et des Cultures Marines du golfe de Gascogne

Editeur :

AGLIA

Forum des Marais Atlantiques

Quai aux Vivres

17303 ROCHEFORT

Tél. 05 46 82 60 60 - Fax 05 46 88 45 78

Directeur de la Publication : Mme Adeline L'Honen, Présidente de l'Agria

Impression en France par :

Dépôt légal : Avril 2014

PREAMBULE	Page 2
ORGANISATION DU RAPPORT	Page 6
LA PECHE MARITIME	Page 8
L'AQUACULTURE	Page 37
TABLE DES MATIERES	Page 52

PREAMBULE

Les activités de pêche et d'aquaculture représentent un enjeu particulier pour l'économie et l'environnement en Europe et en France. La France, grâce à l'étendue et à la dispersion de ses territoires ultramarins, détient une zone économique exclusive de 11 millions de km² qui la place comme 2nd domaine maritime mondial après les États-Unis. Au 4^{ème} rang de l'Union Européenne avec environ 10% des captures, la filière pêche française a généré 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2012 et représente 93 000 emplois directs, indirects et induits. L'aquaculture française occupe quant à elle le premier rang européen avec 670 millions d'€ générés en 2012 (Source : France Agrimer).

La pêche et l'aquaculture, même si elles peuvent paraître marginales quant à leur contribution dans le PIB ou dans l'emploi total de la France, sont des activités structurantes pour les économies littorales. Elles constituent un enjeu majeur pour la France et un formidable potentiel de développement économique et social.

QUELQUES CHIFFRES DE LA PECHE ET L'AQUACULTURE EN FRANCE

- La zone économique exclusive (ZEE) française s'étend sur 11 millions de Km².
 - La France est le 2^{ème} domaine maritime mondial après les États Unis (11,4 M Km²).
- La pêche française occupe le 4^{ème} rang communautaire avec 10 % des captures (en volume), poissons, crustacés, mollusques et algues.
 - Volume des captures en 2012 = 463 000 tonnes
 - Chiffre d'affaires généré en 2012 > 1 milliard d'€
 - 7 157 navires actifs dont 4 578 en métropole
 - La France emploie 22 000 marins pêcheurs dont 19 157 en métropole, soit près de 15 300 ETP.
- La France est le leader en Europe dans la production aquacole :
 - 207 255 tonnes = production de l'aquaculture française en 2011 ;
 - 670 millions d'€ = chiffre d'affaires du secteur aquacole dont 550 millions d'euros pour la conchyliculture et 120 millions d'euros pour la pisciculture ;
 - ~4 400 entreprises dont 2938 en conchyliculture
 - ~19 000 emplois dans le secteur aquacole dont 17 005 en conchyliculture (9 213 ETP).
- La consommation moyenne en France est de 33,9 Kg de produits de la mer par habitant en 2012 (estimation France Agrimer), en baisse de -8% par rapport à 2011

La pêche et l'aquaculture sont encadrées par la Politique Commune des Pêches (PCP) dont s'est dotée la Commission Européenne à partir de 1983 et qui fait l'objet d'une réforme tous les 10 ans. Ce qui n'était au départ qu'un ensemble de dispositifs destinés à préserver les modèles de pêche traditionnelle est désormais devenu un cadre juridique et scientifique complexe dont le but premier est de protéger des ressources naturelles certes renouvelables mais limitées.

Cependant, face à cette « inconnue » quant au contenu de la politique d'encadrement de la filière à l'horizon 2020, il est aujourd'hui difficile pour les acteurs économiques de se doter d'un plan d'action stratégique à moyen terme pour leur filière.

En 2011, la Commission Européenne a proposé un paquet législatif comprenant 3 propositions de règlements :

- Le premier volet, relatif à la PCP, établit un règlement de base qui comporte des mesures de conservation et de gestion des stocks halieutiques, des mesures d'encadrement de la flotte, des dispositions en matière de gouvernance, un chapitre relatif à l'aquaculture et un relatif au volet externe de la PCP ainsi que les grands principes de l'organisation du marché (2nd volet), du contrôle des pêches et de l'instrument financier de la PCP (volet 3). La réforme est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2014. Les principaux points de la nouvelle PCP concernent : l'obligation de débarquement des rejets, mesure qui sera introduite progressivement entre 2015 et 2019 pour l'ensemble des pêcheries commerciales (espèces soumises au taux admissible de captures ou aux tailles minimales) de l'Union européenne ; l'exploitation au rendement Maximal durable (RMD) d'ici 2015 ; la régionalisation afin que les règles soient adaptées aux spécificités de chaque pêcherie et chaque zone maritime ; l'étiquetage afin de mieux informer le consommateur (Cf. second volet OCM). L'introduction des Concessions de Pêche Transférables (CPT) censée résoudre le problème de la surcapacité de pêche a été laissée à l'appréciation de chaque pays membre.
- Le second volet est relatif à l'Organisation Commune des Marchés (OCM) des produits de la pêche et de l'aquaculture. L'OCM mise en place par l'UE pour gérer le marché des produits de la pêche et de l'aquaculture est un des piliers de la Politique Commune de la Pêche depuis 1970. L'OCM a été créée afin de stabiliser les marchés et d'assurer un revenu équitable aux producteurs. Elle n'a cessé d'évoluer au fil du temps, passant d'un régime d'intervention sur les marchés à un système davantage axé sur le caractère durable des activités de pêche. Les contours de l'OCM tels que définis par le nouveau règlement-cadre de la PCP ont pour objectifs d'améliorer l'information et la sensibilisation des consommateurs au moyen d'un affichage et d'un étiquetage fournissant des informations compréhensibles; de contribuer à garantir aux consommateurs une offre diversifiée de produits de la pêche et de l'aquaculture; de fournir au consommateur des informations vérifiables et exactes sur l'origine du produit et son mode de production. En outre, les objectifs du nouveau règlement porte sur le renforcement du rôle des organisations professionnelles et la réduction des mesures de soutien du marché (fin du système actuel du prix de retrait, disparition progressive de l'aide au stockage); et une meilleure information des consommateurs.
- Enfin, la troisième proposition porte sur le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), qui constitue pour la période 2014-2020 l'instrument financier unique pour toutes les dépenses liées à la PCP (actions structurelles, organisation du marché, soutien spécifique aux régions ultrapériphériques, collecte des données, contrôle des pêches, volet externe...). Le FEAMP couvre également les dépenses de la Commission européenne pour la Politique Maritime Intégrée. Le FEAMP concerne toutes les branches du secteur, c'est-à-dire la pêche en mer et dans les eaux intérieures, l'aquaculture traditionnelle et nouvelle, la transformation et la commercialisation des produits de la pêche. Le FEAMP a pour objectif d'aider le secteur à adopter des pratiques durables et les populations côtières à diversifier leurs activités économiques. Ce nouveau fonds, en complément de financements nationaux, servira à cofinancer des projets créateurs d'emplois en vue d'améliorer la qualité de vie le long des côtes européennes. Chaque pays se verra attribuer une part du budget total du fonds, en fonction de la taille de son secteur et élaborera un programme opérationnel pour la période à venir.

La nouvelle PCP est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014, mais la mise en œuvre du FEAMP n'est quant à elle pas attendue avant la fin 2014.

Les activités pêche et aquaculture, face à ce contexte réglementaire complexe et qui dépasse le seul cadre de la PCP, sont confrontées à de nombreux défis : durabilité des ressources et des écosystèmes, compétition pour l'espace et la ressource, respect de l'environnement, santé des élevages aquacoles, qualité et sécurité des produits, alimentation des populations, rentabilité des entreprises, diversification des activités, valorisation et marchés, renouvellement des générations, aménagement du territoire et développement social.

Les projets sont nombreux et témoignent de la volonté des acteurs locaux de faire face à ces défis et de prouver que leurs activités s'inscrivent dans une durabilité au sens économique, social et environnemental. Force de proposition, ils ont largement contribué à travers les Assises de la mer et du littoral en 2013 à l'élaboration de la future stratégie nationale qui sera adoptée par décret en 2014.

ORGANISATION DU RAPPORT

Dans ce contexte, le rapport de suivi socio-économique des filières pêches maritimes et aquaculture se propose de donner une vue d'ensemble de la santé économique de ces activités, à travers des indicateurs et des analyses synthétiques sur un historique de plus de 20 ans. Ce travail vise à établir une analyse amont-aval des filières. Il constitue par ailleurs une base d'information centrale permettant d'éclairer les acteurs économiques sur leurs activités et les décideurs politiques sur les enjeux et opportunités de leurs territoires.

L'autre objectif majeur de ce rapport est d'étudier les différents maillons de la filière afin de mieux comprendre la formation du prix des produits aquatiques : le prix au consommateur se calcule par une fonction de chaînage des coûts supportés par les opérateurs de la filière, de leur stratégie de marges et des stratégies d'approvisionnement des distributeurs finaux. Les prix moyens au-delà de la première vente sont pour partie conditionnés par la chaîne de valeur ajoutée qui s'opère jusqu'à la vente finale aux consommateurs. Souvent, plusieurs filières coexistent pour approvisionner les différentes formes de distribution de détail avec, pour chacune d'entre elles, des spécificités dans la formation des prix et des marges des intermédiaires. Il n'existe cependant pas de relation directe entre la longueur des chaînes de valeur ajoutée et le prix finalement payé par le consommateur.

La première mise en vente de la pêche fraîche est généralement marquée par une forte volatilité des prix. Les fluctuations quotidiennes et les évolutions saisonnières des volumes et des prix affectent les équilibres, déjà fragiles, entre offre et demande. Les effets de saturation des marchés locaux en période d'abondance sont fréquents et génèrent une baisse des prix importante, parfois à des niveaux de prix inférieurs à ceux des produits d'importations dont l'offre est mieux régulée.

Ce rapport participe à la compréhension des relations entre acteurs de la filière des produits de la mer, à travers notamment une logique d'observation des prix pour chaque stade de commercialisation. Le travail est présenté en trois parties :

1/ Le contexte de la pêche maritime et de l'aquaculture dans une logique de marché mondialisé : la déclinaison géographique s'opère au niveau mondial, européen, français et sur la façade Aglia.

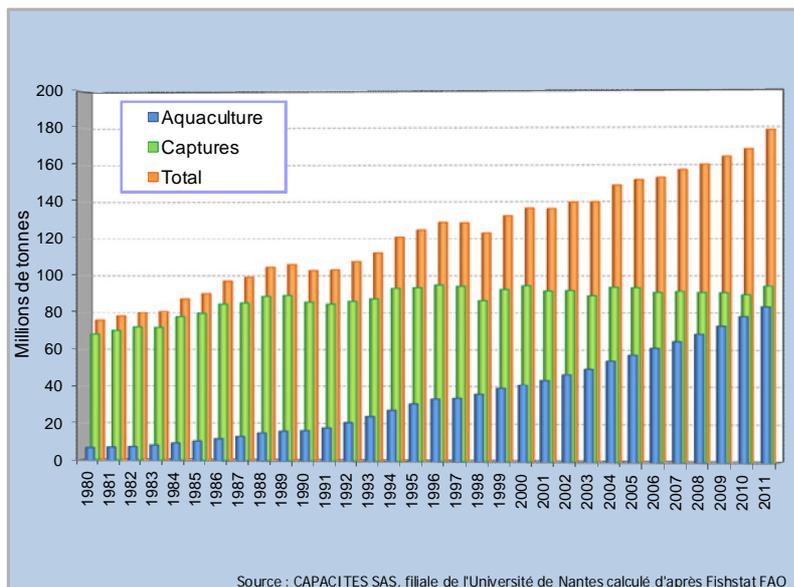
2/ Les fiches espèces de la pêche maritime : l'analyse initiale concerne la première vente en volume et en valeur par halle à marée et par espèce. Le rapport traite ensuite de la seconde vente, des échanges commerciaux et du positionnement concurrentiel par espèce. Enfin, l'analyse se penche sur les circuits de distribution et de consommation finaux.

3/ Les fiches espèces de l'aquaculture : elles se déclinent selon le même principe que la pêche maritime. L'objectif est de clarifier la complexité de la filière de commercialisation. Ces fiches décrivent la structure de l'offre et de la demande, facilitent la compréhension de l'évolution de la filière et analysent les niveaux de prix moyens observés. Elles permettent d'appréhender le contexte concurrentiel tout en présentant des alternatives en cas de chocs. Ces fiches permettent de mieux connaître les déterminants de la formation des prix.

LA PECHE MARITIME

1. LE CONTEXTE DE LA PECHE MARITIME...

A.... DANS LE MONDE



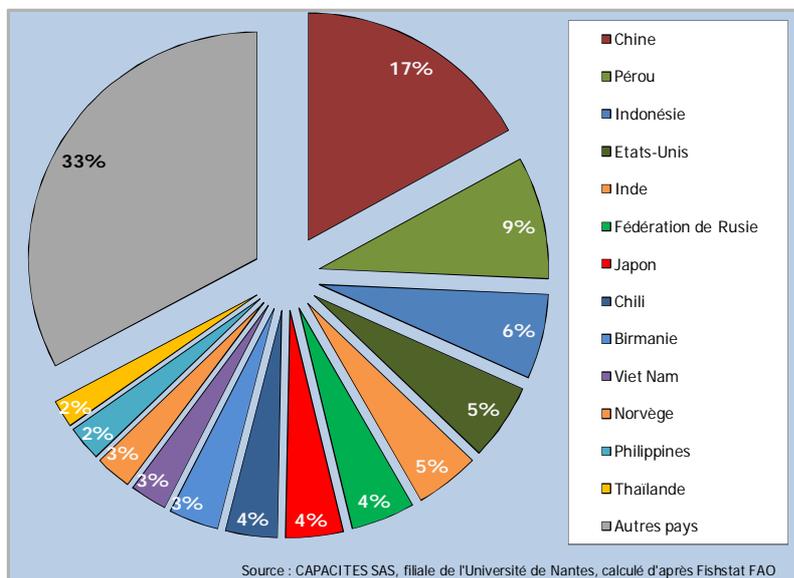
Production mondiale

La production de produits aquatiques continue sa progression pour atteindre 178 millions de tonnes en 2011.

Les captures, après plusieurs années consécutives de baisse, remontent au même niveau qu'en 2004 à plus de 94 millions de tonnes (+5,1% / 2010). L'aquaculture continue de progresser et dépasse le seuil des 80 millions de tonnes (+7,2% / 2010). Elle représente 47% de la production mondiale en 2011.

Croissance annuelle mondiale entre 1980 et 2011 :

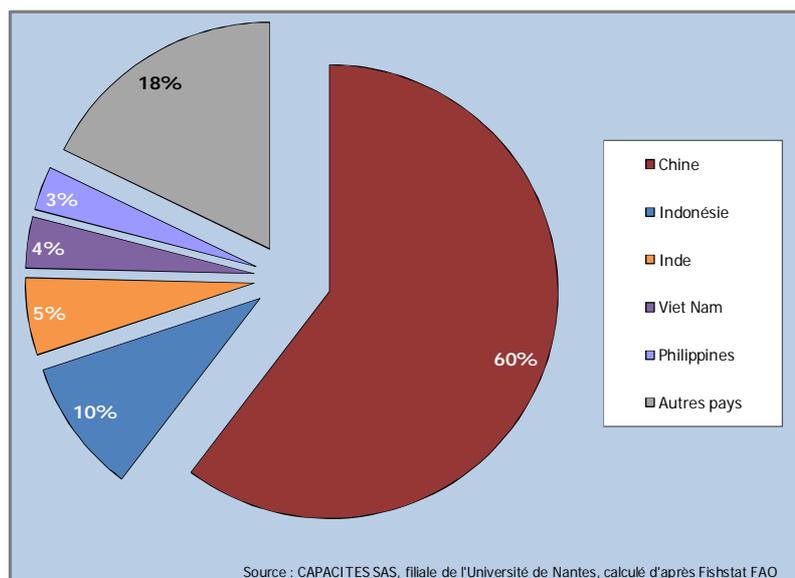
- Total : +2,8% ;
- Capture : +1,1% ;
- Aquaculture : +8,2%.



Répartition des volumes de captures par pays en 2011

L'Asie représente 52% des captures mondiales en volume, part en léger recul par rapport à 2010 (-2 points). Ce recul est relatif, il n'est pas lié à une chute des captures asiatiques mais à la hausse des captures du continent américain, principalement au Pérou qui passe du 5^{ème} au 2nd rang mondial et aux Etats-Unis qui passent devant l'Inde. Le Pérou retrouve le second rang mondial du fait du retour de l'anchois.

Les captures de l'Union Européenne (27 pays) maintiennent une part supérieure à 5%. La France passe au 33^{ème} rang mondial.

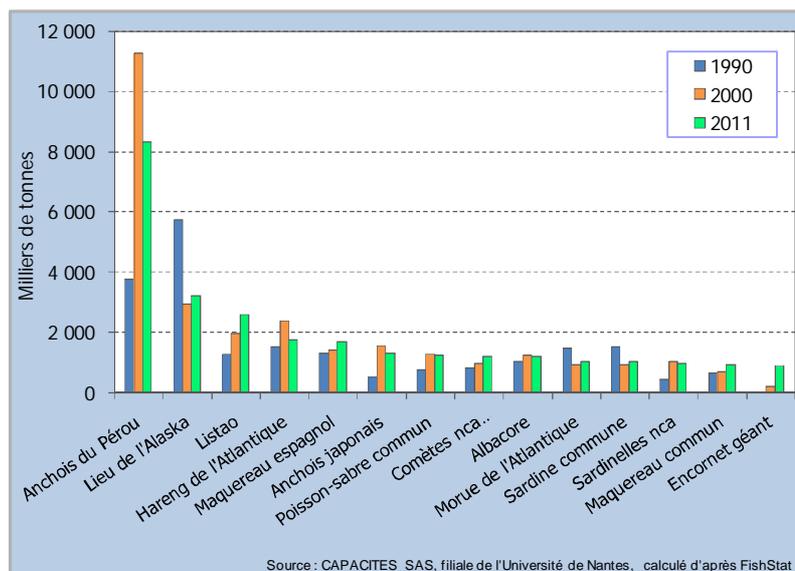


Répartition des volumes de l'aquaculture par pays en 2011

L'Asie, 92% des volumes en 2011, prédomine largement dans l'aquaculture mondiale. Elle gagne près de 1 point entre 2010 et 2011, soit 8,7 millions de tonnes. La Chine couvre à elle seule 60% des volumes mondiaux.

Le continent européen et le continent américain pèsent respectivement 3,2% et 2,9%.

L'Union Européenne (27 pays) représente à peine 1,5% au niveau mondial. La France, au second rang de l'UE27 après l'Espagne, se situe au 16^{ème} rang mondial.



Captures mondiales / espèce

Les 10 premières espèces mondiales = 25,1% des captures en 2011.

L'anchois du Pérou est l'espèce la plus pêchée, sa production a été multipliée par 2 entre 2010 et 2011 après plusieurs années de baisse.

Les captures sont en hausse pour le Lieu d'Alaska (+13%) après 25 années de baisse et pour l'anchois du Japon (+10%).

A contrario le hareng de l'Atlantique enregistre une baisse importante des captures (-19%).

Pas de retour sur le chinard du Chili ni sur les pilchards du Japon et sud-américain, sur le merlan bleu ou encore l'encornet rouge argentin.

Progression marquée des captures d'encornet géant (+331% entre 2000 et 2011).

B.... EN EUROPE

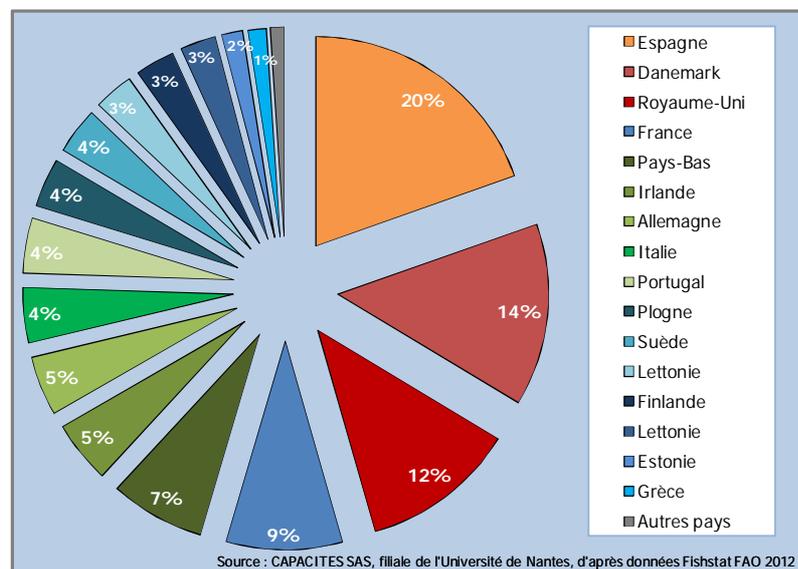


Captures et échanges commerciaux communautaires (27 pays)

Depuis 10 ans, chute de la production halieutique UE27, liée essentiellement à la baisse importante des captures (-26% des volumes depuis 2000). La production aquacole reste stable, comprise entre 1,2 et 1,4 million de tonnes.

Les échanges intra et extra communautaires, après un repli des importations en 2008/2009 et un repli des exportations en 2009, sont repartis à la hausse depuis 2010 pour atteindre un niveau historiquement haut en 2011 (+61% des importations et +68% des exportations / 2000).

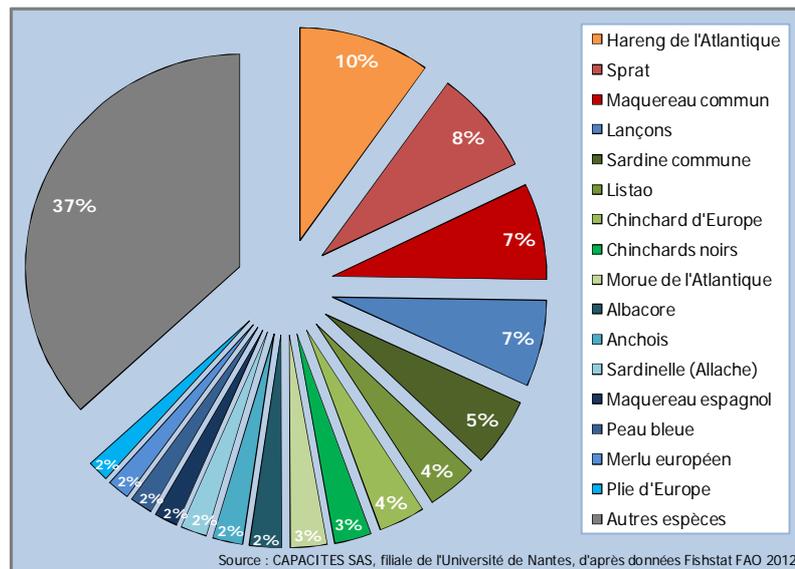
La balance commerciale de l'UE27 pour les produits halieutiques est largement déficitaire (13,8 milliards d'euros / croissance annuelle du déficit 2000-2011 = 4,2%).



Volumes des captures communautaires par pays en 2010

Les 4 premiers pays producteurs pèsent plus de 50% des volumes capturés. L'Espagne est le premier pays producteur de l'UE27. Le volume de ses captures augmente depuis 2007 (+21%). Le Danemark enregistre une baisse en 2011 après 3 années d'évolution à la hausse. Après plusieurs années de baisse, les volumes capturés par le Royaume-Uni se sont stabilisés depuis 2006, ceux de la France depuis 2008.

69% des captures de l'UE27 sont réalisés en Atlantique Nord. Après une année 2010 encourageante, les captures de l'E27 repartent à la baisse en 2011 (-8% / 2010 et -31% / 2000).

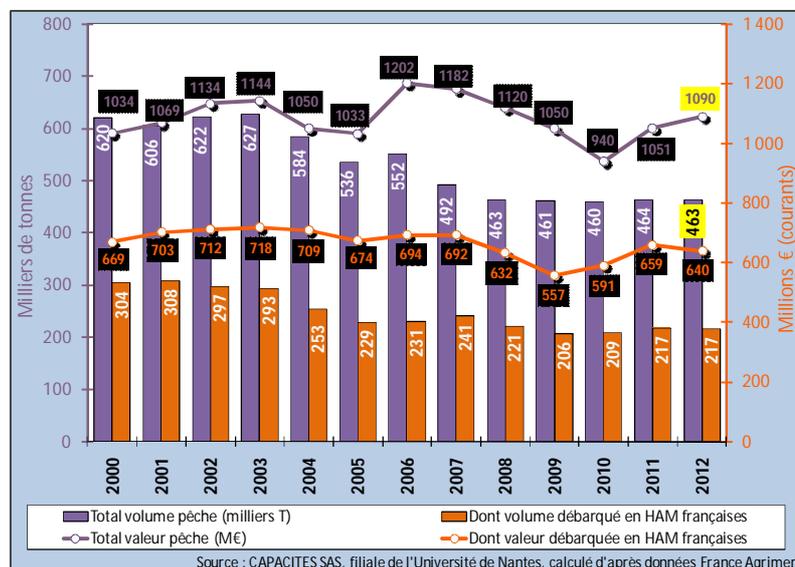


Volumes des captures communautaires par espèce en 2011

La première espèce capturée, tous pays de l'UE27 confondus, est le hareng de l'Atlantique, suivi par le sprat qui se maintient en seconde position malgré une chute importante des volumes capturés entre 2009 et 2011 (-26%).

A noter également une baisse importante sur le chinchard noir d'Europe (-14% entre 2009 et 2011). En revanche, les captures de thon listao, de morue de l'Atlantique, de thon albacore, d'anchois, ou encore de plie d'Europe enregistrent de belles progressions depuis plusieurs années. Le requin peau bleue, exploité depuis 1997, atteint un niveau record de captures en 2011 (+51% / 2009). C'est également le cas pour le maquereau espagnol (+56% / 2009).

C.... EN FRANCE



Production française*

Depuis 2010, la production des pêches maritimes françaises (pêche fraîche + pêche congelée) se stabilise autour de 460 000 tonnes dont 217 000 tonnes débarquées en halle à marée (HAM).

En 2012, 47% du volume des captures françaises est débarqué en HAM soit 59% de la valeur.

Le taux de croissance annuel moyen des débarquements hors et sous HAM entre 2001 et 2011 est déficitaire en volume (-2,4 % au total, -2,8% sous HAM), mais stable en valeur (+0,4% au total, -0,4% sous HAM).

* En jaune : valeurs estimées

Production* française par criée en 2012

Classement selon le CA 2012				
Rang	Données 2012 / HAM	Volume (milliers T)	Valeur (M€)	Evo. valeur 12/11
TOTAL Métropole		204,2	616,7	-2%
1	LE GUILVINEC	17,9	62,8	-5%
2	LORIENT	18,1	56,2	-2%
3	BOULOGNE/MER	26,7	51,9	-7%
4	LES SABLES D'OLONNE	7,1	34,5	1%
5	EROUY	12,3	32,1	2%
6	OLERON	5,4	26,4	-3%
7	SAINT GUENOLE	11,2	24,9	-7%
8	SAINT QUAY PORTRIEUX	9,9	24,2	0%
9	ROSCOFF	7,3	24,0	4%
10	CONCARNEAU	6,6	23,3	-11%
11	LA TURBALLE	7,2	21,2	4%
12	PORT EN BESSIN	7,9	18,8	1%
13	ST JEAN DE LUZ	6,2	18,0	18%
14	GRANVILLE	9,5	17,6	-5%
15	ARCACHON	2,6	16,3	8%
16	CHERBOURG	5,7	13,9	6%
17	LE GRAU DU ROI	2,6	12,3	12%
18	NOIRMOUTIER	2,0	12,3	-9%
19	SETE	2,8	10,3	-19%
20	LE CROISIC	1,5	10,0	-3%
21	LOCTUDY	3,0	10,0	-13%
22	LA ROCHELLE	2,3	9,2	5%
23	SAINT GILLES CROIX DE VIE	3,6	8,2	12%
24	DIEPPE	3,1	8,2	-14%
25	BREST	1,7	8,1	-7%
26	ROYAN	0,9	7,0	-10%
27	ILE D YEU	0,9	6,3	-12%
28	FECAMP	2,5	6,2	9%
29	DUNKERQUE	1,0	6,1	9%
30	AUDIERNE	0,9	5,9	-1%
31	DOUARNENEZ	5,2	4,8	46%
32	GRANDCAMP	1,7	4,7	-4%
33	AGDE	1,3	4,7	-22%
34	QUIBERON	1,0	4,6	-11%
35	PORT LA NOUVELLE	1,0	3,8	-24%
36	SAINT-MALO	1,5	3,5	-3%
37	CANCALE	0,4	1,2	41%
38	PORT VENDRES	0,7	1,1	7%
39	LOGUIVY	0,5	1,0	-64%
40	PORT DE BOUC	0,5	0,8	-13%

Criées de l'AGLIA (3 régions)

Source : CAPACITES SAS, d'après les données France Agrimer

Production* française par espèce en 2012

Classement selon le CA 2012					
Rang	Données - criées	Volume (milliers T)	Valeur (M€)	Prix moyen	Evo du PM 2011/2010
TOTAL métropole		204,2	616,7	3,0	-3%
1	SOLE	6,0	70,0	11,75	-2%
2	BAUDROIES	13,5	69,4	5,15	-6%
3	BAR	4,2	41,5	10,01	-3%
4	COQUILLE ST JACQUES	16,5	39,2	2,38	-1%
5	SEICHE S	11,7	33,5	2,86	-13%
6	CALMARS	5,7	30,3	5,31	-13%
7	LANGOUSTINE	2,7	30,2	11,00	10%
8	MERLU	9,5	25,2	2,66	-9%
9	MORUE (CABILAUD)	5,5	17,4	3,15	-9%
10	MERLAN	9,5	15,5	1,64	8%
11	SAINT PIERRE	1,2	13,6	10,90	-7%
12	EGLEFIN	10,3	13,2	1,28	-4%
13	ANCHOIS	7,4	13,2	1,79	12%
14	ROUGETS BARBETS	1,5	11,0	7,56	11%
15	SARDINE	13,6	11,0	0,81	23%
16	MAQUEREAU	7,8	10,0	1,28	-8%
17	LIEU NOIR	6,3	9,6	1,52	-6%
18	LIEU JAUNE	2,0	9,0	4,51	4%
19	TURBOT	0,6	7,4	13,32	-9%
20	BUCCIN	4,2	7,3	1,74	-5%

Source: CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données France Agrimer

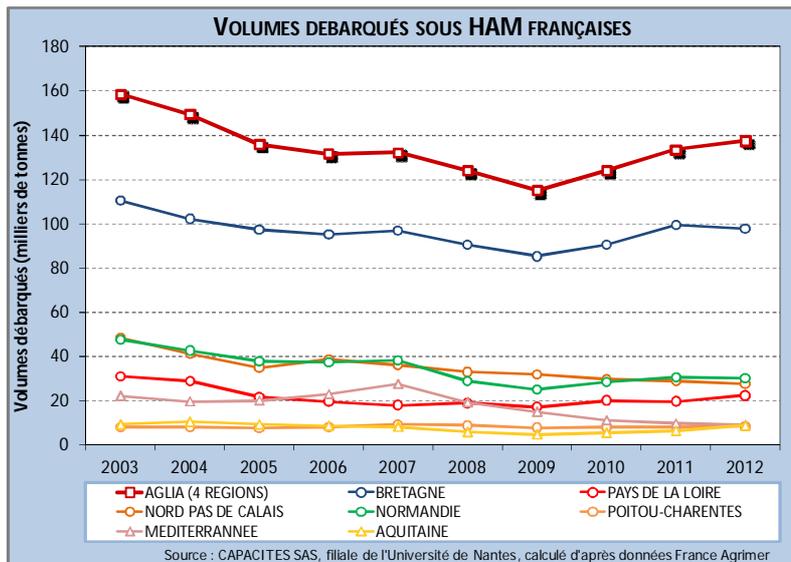
En 2012, 204 199 tonnes (+1% / 2011) ont été débarquées en HAM générant un chiffre d'affaires de 616,7 millions d'euros (-2% / 2011). Entre 2011 et 2012, le prix moyen des débarquements sous HAM a chuté de 3%.

Boulogne sur Mer voit ses volumes chuter de 4% et sa valeur de 7%. Première place de marché jusqu'en 2011, elle perd son leadership au profit de 2 HAM bretonnes : le Guilvinec devient la première place en valeur devant Lorient. La situation reste délicate en Méditerranée (baisses notables pour les criées de Sète, Agde, Port la Nouvelle et Port de Bouc). Le Grau du Roi tire son épingle du jeu avec une hausse des volumes et un affermissement du prix moyen.

Les 10 premières espèces débarquées en valeur composent 41% des volumes et 60% du chiffre d'affaires.

* Débarquements des navires français et étrangers sous halles à marée françaises

D... SUR LA FAÇADE AGLIA

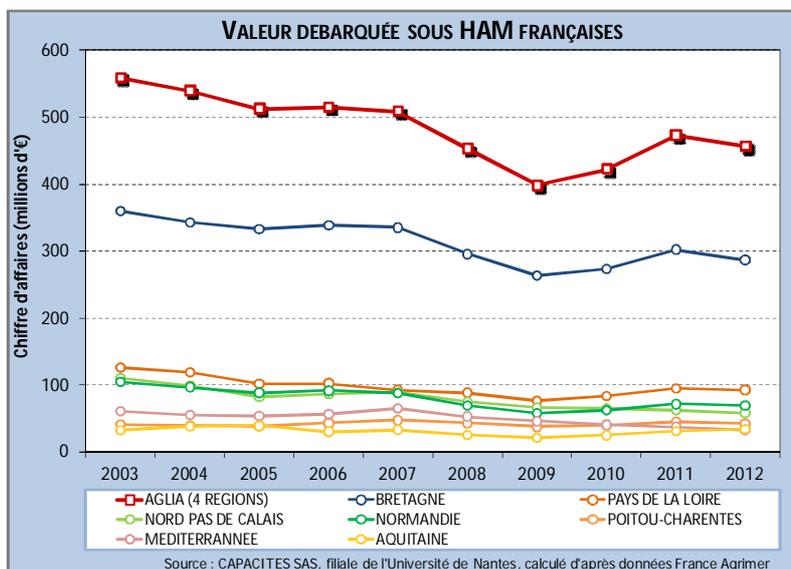


* Débarquements des navires français et étrangers sous halles à marée françaises

Production* en volume pour l'AgLIA (4 régions)

En 2012, 137 336 tonnes ont été débarquées sur la façade Aglia (Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne) soit 67 % des volumes débarqués sous HAM françaises. La Bretagne à elle seule pèse 48% des volumes nationaux HAM et 71% pour la façade Aglia.

La façade Aglia enregistre une hausse de +20% depuis 2007, liée principalement à la hausse des débarquements en Pays de la Loire (+30% / 2007) et en Bretagne (+15% / 2007). La région Aquitaine a presque doublé les volumes débarqués entre 2007 et 2012 (évolutions importantes sur le merlu et l'anchois sur Saint-Jean de Luz).



* Débarquements des navires français et étrangers sous halles à marée françaises

Production* en valeur pour l'AgLIA (4 régions)

La façade Aglia représente 74% de la valeur débarquée dans les HAM françaises (456 millions d'€ en 2012). La Bretagne concentre à elle seule 46% de cette valeur.

Le chiffre d'affaires des HAM de la façade AGLIA enregistre un repli de 4% par rapport à l'année 2011, du fait d'une baisse du prix moyen de 6%.

Entre 2010 et 2011, la valeur débarquée en HAM diminue dans les 3 premières régions de la façade Aglia, seule la région Aquitaine enregistre en hausse du chiffre d'affaires de ses criées :

- ◆Bretagne : -13% ;
- ◆Pays de la Loire : -2% ;
- ◆Poitou-Charentes : -5% ;
- ◆Aquitaine : +11%.

Production* par espèce en 2011 pour l'Agia (3 régions)

RANG 2012	ESPECES DEBARQUEE SOUS HAM	FACADE AGLIA 2012				BILAN NATIONAL 2012		
		VALEUR		PRIX MOYEN		VALEUR K€	PART AGLIA / France	EVO Part AGLIA / France
		K€	EVO / 2011	€ / KG	EVO / 2011			
1	SOLE	40 005	-10%	12,11	3%	71 999	56%	→
2	BAR	20 029	-2%	9,64	-4%	41 525	48%	→
3	SEICHES	14 232	2%	3,03	-12%	33 466	43%	↗
4	CALMARS	13 714	28%	4,28	-29%	30 285	45%	↗
5	MERLU	10 100	27%	2,71	-12%	25 222	40%	↗
6	BAUDROIES	7 780	8%	5,38	-9%	68 447	11%	→
7	LANGOUSTINE	6 393	-14%	11,06	14%	30 164	21%	→
8	ANCHOIS	6 224	166%	1,81	12%	13 177	47%	↗
9	ROUGETS BARBETS	4 827	-6%	7,16	3%	11 043	44%	↗
10	MAIGRE	4 792	13%	5,67	-10%	4 806	100%	→

* Débarquements des navires français et étrangers sous halles à marée françaises

Les 5 premières espèces représentent près de 60% de la valeur débarquée sur la façade Aglia, les 10 premières atteignant plus de 75%.

La sole, malgré une baisse importante des débarquements (-12% en volume), se maintient au premier rang en 2012 et représente 24% de la valeur débarquée dans les HAM de l'Agia. Le bar au second rang pèse 12% de la valeur.

La langoustine enregistre une baisse de -14% en valeur en 2012 du fait de la chute des volumes débarqués sur l'ensemble des halles à marée de la façade Aglia.

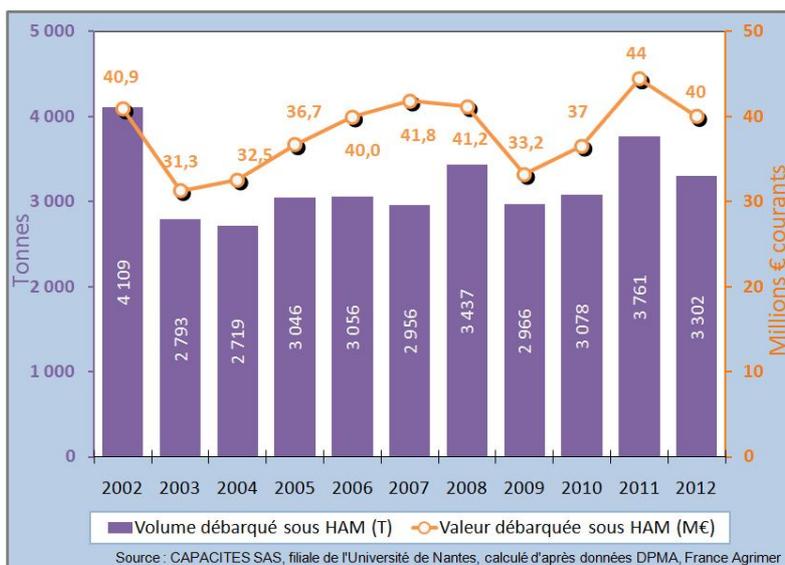
Les débarquements d'anchois ont explosé en 2012 (+137%), essentiellement sur les halles à marée de La Turballe, Saint-Jean de Luz et Saint-Gilles Croix de Vie. On observe également une augmentation pour les volumes de calmars (+81%), de merlu (+45%), de maigre (+26%) et de baudroie (+18%).

La part de l'Agia au niveau national progresse de 2 points, passant de 25,4 à 27,5% en valeur.

A travers l'Observatoire des pêches et des cultures marines, l'AGLIA réalise le suivi de ces deux secteurs économiques. La réalisation de la présente étude socio-économique des pêches et des cultures marines dans les régions Aquitaine, Poitou-Charentes et Pays de la Loire s'inscrit dans cette démarche.

Les pages qui suivent présentent une analyse des espèces stratégiques de l'Aglia (3 régions) sous forme de fiches « espèce » reprenant l'ensemble des informations partant de la production jusqu'à la distribution finale des produits.

2. LA SOLE

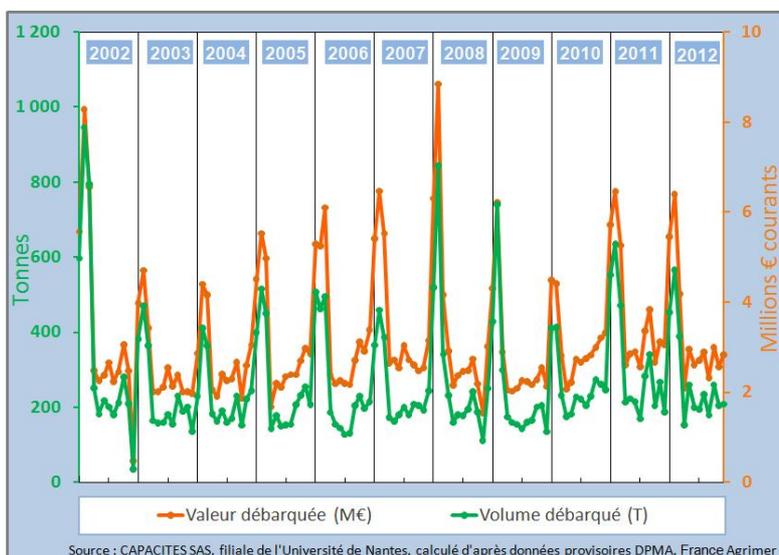


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

L'Agilia (3 régions) concentre 56% de la valeur de sole débarquée dans les HAM françaises en 2012, part qui a enregistré un léger repli de -1% entre 2011 et 2012.

En 2012, les débarquements de sole dans les HAM Agilia ont enregistré une baisse de -12% en volumes et -10% en valeur.

De 2011 à 2012, le prix moyen a enregistré une hausse de +3%, atteignant 12,11 €/kg en 2012.

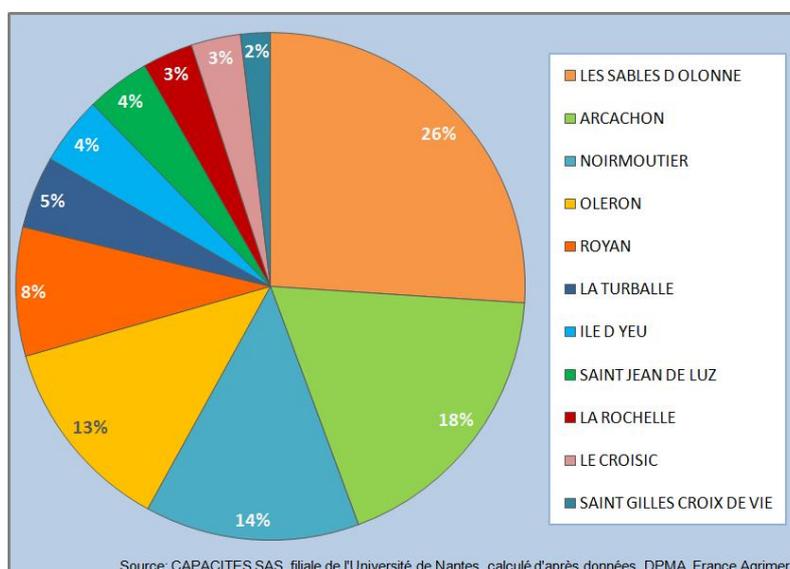


Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

La saison de production de sole se concentre sur la période janvier-mars. Sur cette période, les volumes débarqués dans les HAM de l'Agilia en 2012 sont inférieurs à ceux de 2011 (-15% en volume et -8% en valeur).

Au premier trimestre 2012, 43% des volumes de sole ont été débarqués, représentant 40% de la valeur.

Le prix moyen mensuel reste élevé toute l'année, enregistrant de pics à plus de 13 €/kg en avril, juillet, septembre et décembre 2012.

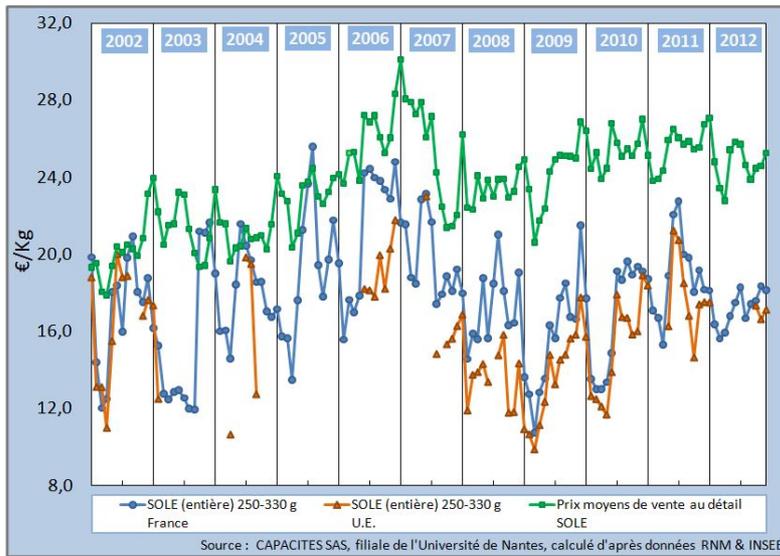


Répartition de la valeur débarquée dans les HAM de l'Agilia en 2012

Les 3 premières HAM couvrent plus de la moitié de la valeur de sole débarquée sur la façade Agilia en 2012.

Les Sables, 1ère place de débarquement de la sole, pèsent 26% de la valeur. En seconde place se trouve Arcachon (18%), puis Noirmoutier (14%).

L'île d'Yeu enregistre une perte de -32% en valeur et passe au 7^{ème} rang. Cette perte d'un tonnage de 86 tonnes s'explique par le report d'une partie des débarquements des bateaux de l'île d'Yeu vers la criée des Sables d'Olonne (meilleure attractivité de la criée des Sables d'Olonne)



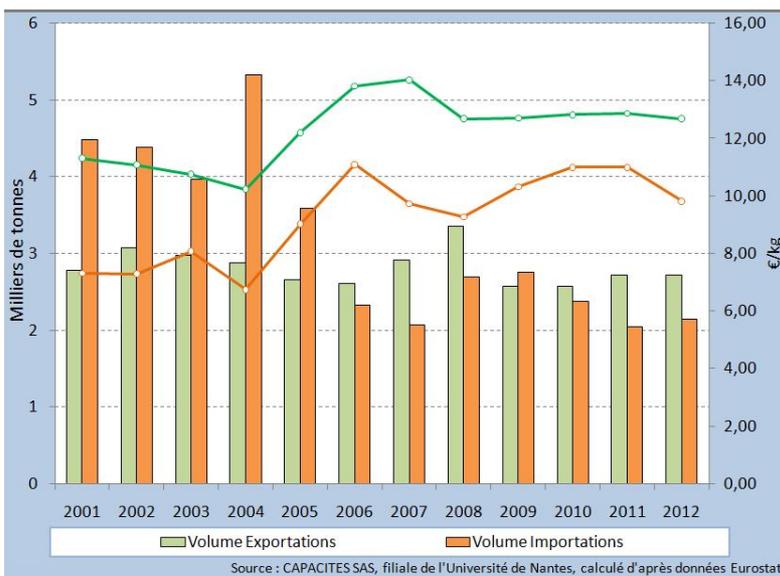
Mise en marché au MIN de Rungis

Le prix de la sole commercialisée à Rungis, origines France et U.E., suit la saisonnalité des prix observée en HAM : baisse de débarquements et hausse du prix moyen entre mai et août, mais également en périodes de forte demande (été et fin d'année). Les écarts entre prix min et max sur l'année atteignent les 10 €/kg.

A calibres équivalents, la sole française se situe à un niveau de prix supérieur à la sole importée, l'écart s'accroît à l'automne.

Le prix de vente au détail enregistre un pic en juin et un pic en décembre. L'écart entre les prix min et max sur l'année est inférieur à 5 €/kg.

En 2012, le marché de Rungis a été approvisionné en sole d'importation uniquement sur les mois de fin d'année.



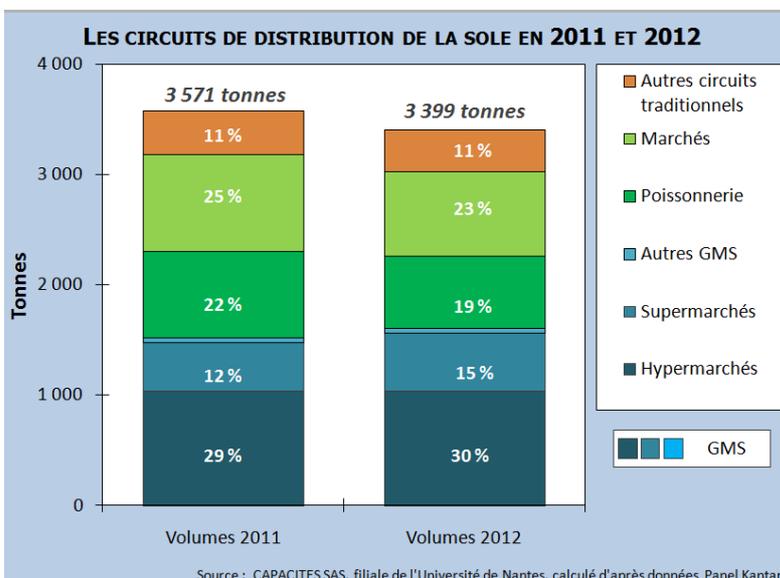
Echanges internationaux de la France

Le solde commercial se maintient à un niveau excédentaire en 2012. Les exportations représentent 2 710 T en volume et 35 millions d'€ en valeur, les importations 2 140 T en volume et 21 millions d'€ en valeur.

Les soles échangées sont majoritairement fraîches (99% des volumes exportés et 84% des volumes importés).

Le prix moyen de la sole exportée est 30% supérieur à celui de la sole importée.

- Marchés destinataires à l'export : Italie 38% / Espagne 34% (en volume)
- Provenance de la sole importée : Pays-Bas pour 47% des volumes importés / Royaume-Uni 25% / Belgique 15%

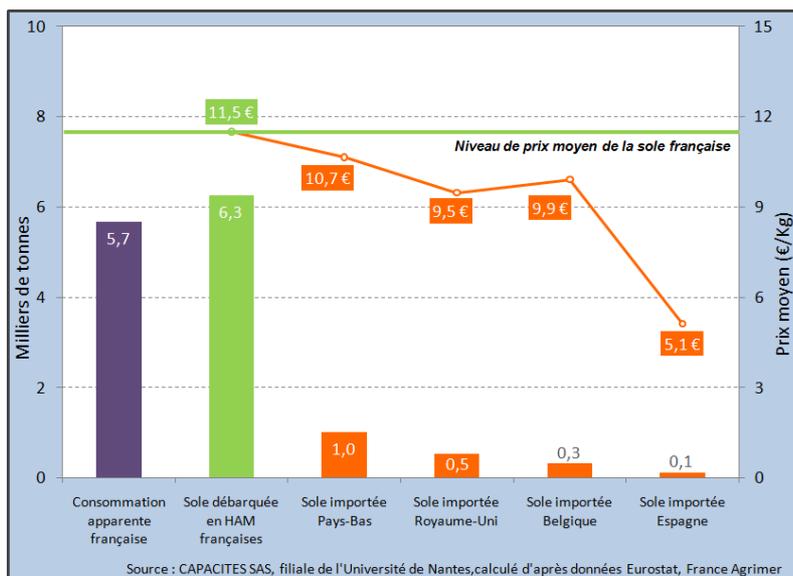


Distribution et consommation des ménages en France

La consommation de sole des ménages français a baissé de 5% en 2012, malgré une baisse du prix moyen consommateurs de -7%. Le taux de pénétration (% des ménages achetant de la sole) a perdu 1 point.

Les ventes en GMS ont gagné 4 points entre 2011 et 2012, au détriment des circuits traditionnels qui restent cependant majoritaires avec 53% des volumes de sole commercialisés en 2012.

Le prix de vente au détail, en baisse de 1,4 €/kg entre 2011 et 2012, est compris entre 16,8 €/kg en GMS et 21 €/kg en poissonnerie.



Les produits concurrentiels de la sole française en 2011

La consommation apparente nationale de sole est couverte en partie par les volumes débarqués dans les halles à marée et par les volumes importés.

Les prix des produits d'importation, 9,82 €/kg en moyenne, sont concurrentiels par rapport à la sole française, vendue en halle à marée à un prix moyen de 11,5 €/kg (toutes tailles confondues).

Critère de définition observé	Volume 2011 (Tonnes)	Volume 2012 (Tonnes)	Evolution 11/12
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	171	120	-30%
35 à 49 ans	524	402	-23%
50 à 64 ans	1 098	860	-22%
65 ans et plus	1 779	2 017	13%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	1 117	1 091	-2%
Moyenne supérieure	1 338	1 270	-5%
Moyenne inférieure	816	800	-2%
Modeste	300	238	-21%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

La catégorie des consommateurs les plus âgés (65 ans et plus), principaux consommateurs de sole, est la seule à avoir consommé plus de sole en 2012. Toutes les autres catégories d'âge ont réduit leur consommation dans des proportions importantes, surtout les plus jeunes (-30% entre 2011 et 2012).

Le niveau de consommation des classes moyennes et aisée, principaux acheteurs de sole, a enregistré une baisse de -3%. Les consommateurs les plus modestes ont réduit de -21% leurs achats de sole.

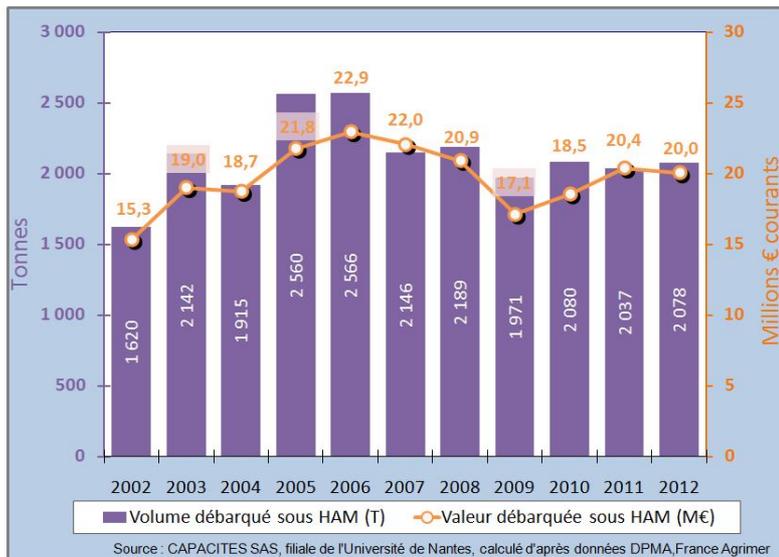
Actualités nationale et communautaire de la sole :

Dans le règlement du Conseil du 23.10.2012, le Conseil de l'Union Européenne considère que, concernant le stock de sole dans le golfe de Gascogne [règlement (CE) n° 388/2006 du Conseil du 23 février 2006], les objectifs minimaux des plans de reconstitution et de gestion applicables ont été atteints, de sorte qu'il convient de se conformer aux avis scientifiques afin d'atteindre, ou de maintenir, suivant le cas, les TAC à des niveaux compatibles avec le RMD.

Le quota de sole pêché en 2013 sur la zone du golfe de Gascogne a été fixé à 3 758 tonnes par le règlement du conseil du 21 Janvier 2013, soit 4% de moins qu'en 2012.

Pour l'année 2014, le conseil a décidé d'une baisse de -7%.

3. LE BAR COMMUN

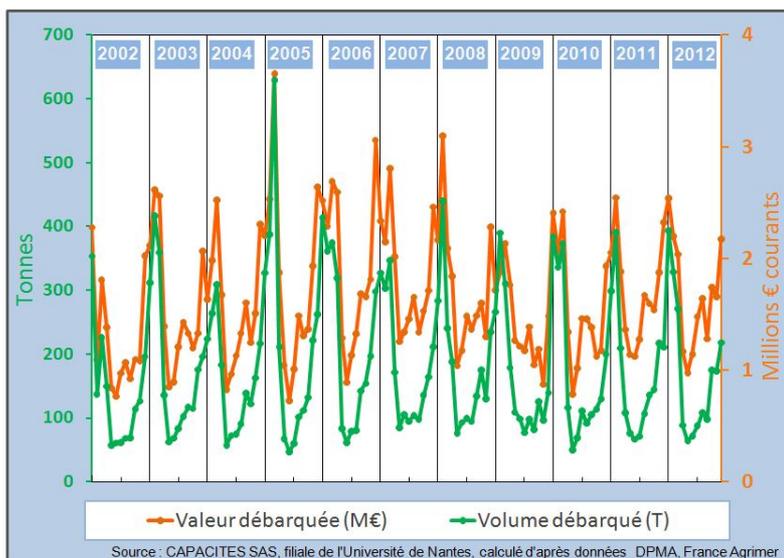


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

En 2012, l'Agilia (3 régions) concentre 50% en volume (+2 points / 2011) et 48% en valeur (+2 points / 2011) du bar débarqué sous les HAM françaises.

Les volumes de bar débarqués dans les HAM Agilia progressent de 2% de 2011 à 2012 mais la chute du prix moyen de -4% induit une baisse de la valeur de -2%.

En 2012, le bar de ligne représente sur l'ensemble des débarquements de bar de la façade Aglia, 5% en volume et 9% en valeur, pourcentages en recul de 1 point.

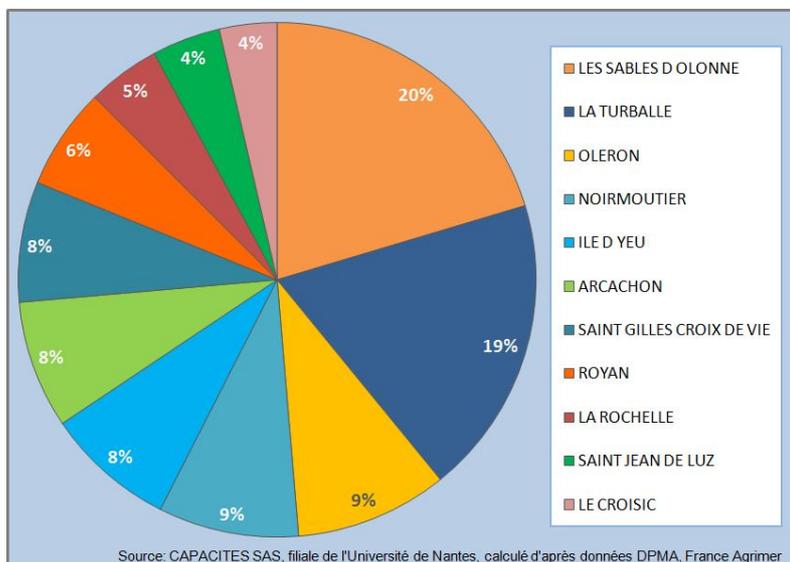


Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

La saison haute de production du bar s'étend de novembre à mars.

Au premier trimestre 2012, 48% des volumes de bar ont été débarqués représentant 34% de la valeur.

Le niveau de prix mensuel est corrélé aux apports (prix moyens les plus bas observés au 1^{er} trimestre) mais aussi à la demande (maintien des prix moyens en décembre malgré l'augmentation des apports). Le prix du bar est 2 fois plus élevé durant la saison estivale (15 €/kg sur le 3^{ème} trimestre).

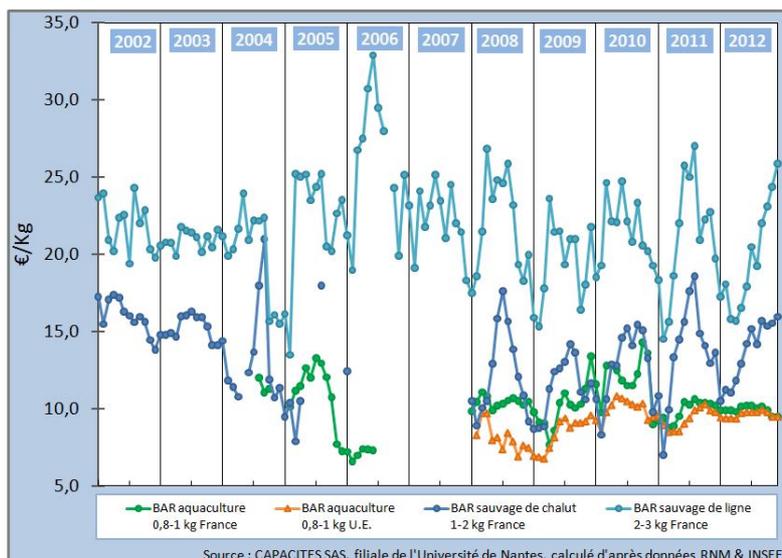


Répartition de la valeur débarquée dans les HAM de l'Agilia en 2012

Les 3 premières HAM couvrent 48% de la valeur du bar débarqué sur la façade Aglia en 2012.

Les Sables, 20% de la valeur du bar débarqué sur la façade Aglia, confortent leur 1^{er} rang en 2012 (+10% des volumes / 2011). En 2^{nde} place se trouve La Turballe (19% en valeur), puis Oléron (9% en valeur) qui se maintient au 3^{ème} rang malgré une baisse de -23% des apports de bar en volume.

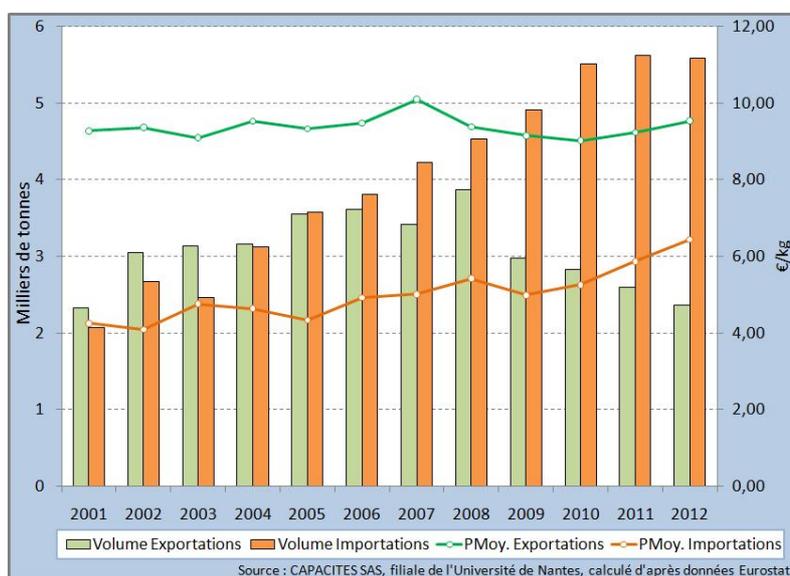
La Rochelle passe du 11^{ème} au 9^{ème} rang avec +17% en volume.



Mise en marché au MIN de Rungis

Depuis le second semestre 2011, l'écart de prix moyen entre le bar d'aquaculture français et celui d'importation s'est presque réduit à zéro. Les niveaux de prix sont stables, ils varient entre 9 et 10 €/kg.

Concernant le bar sauvage débarqué en France, les niveaux de prix sont les plus bas sur le 1^{er} trimestre. Ils sont fortement corrélés aux volumes offerts et à capacité des marchés. Le bar de ligne est de 1,3 à 1,6 fois plus cher que le bar de chalut.

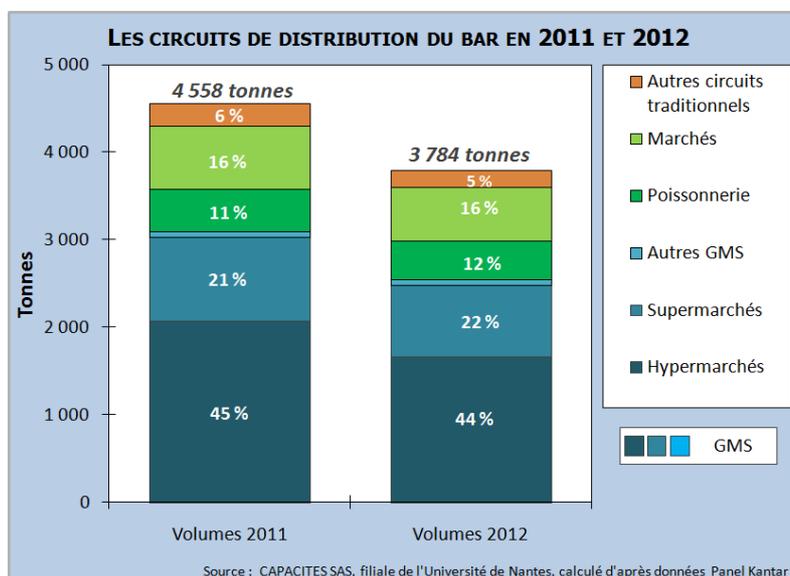


Echanges internationaux de la France

Après plusieurs années de croissance, les importations de bar se stabilisent autour de 5 600 T en 2012 pour près de 36 millions d'€, valeur en hausse du fait d'une augmentation du prix moyen de près de 9% par an depuis 2009. Les exportations continuent de chuter de -7% par an depuis 2008.

Les échanges commerciaux sont majoritairement composés de bar frais (96% des volumes exportés, 98% des importations). Le prix du bar exporté par la France (bar sauvage) est supérieur de 50% au bar importé (bar d'aquaculture) mais l'écart se réduit.

- Marchés destinataires à l'export : Italie 32% / Royaume-Uni 16% / Suisse 13%
- Origine du bar importé par la France : Grèce 58% / Espagne 23%

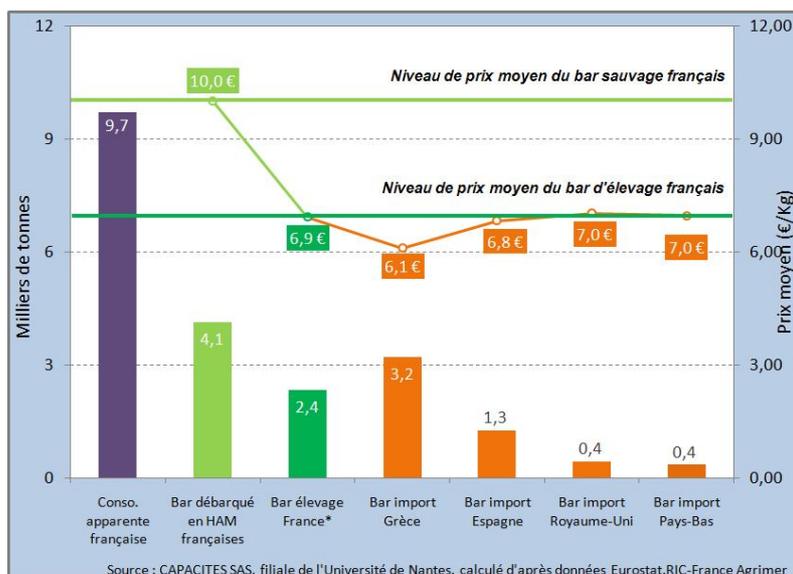


Consommation et distribution des ménages en France

Entre 2011 et 2012, les ménages ont fortement réduit leur consommation de bar à domicile (-17%). Le taux de pénétration est passé de 12,9% à 11,2%. Cette baisse peut s'expliquer notamment par une augmentation de +7% du prix moyen.

Cette diminution des volumes de vente de bar concerne tous les circuits de distribution. Les GMS commercialisent les 2/3 des volumes consommés par les ménages.

Au détail, le prix moyen du bar varie entre 13,5 €/kg en GMS et 18,5 €/kg en poissonnerie.



Produits concurrentiels du bar français en 2011

En 2012, la consommation apparente nationale de bar représente plus de 2 fois les volumes de bar produits (pêche et aquaculture). Elle est couverte à 56% par des produits d'élevage.

Les prix du bar d'importation, en majorité d'élevage, sont inférieurs de -35% aux prix de vente de la production française débarquée en halles à marée.

Le bar français s'exporte à un prix moyen de 9,5€/kg. Il est destiné à des marchés de niche.

Critère de définition observé	Volume 2011 (Tonnes)	Volume 2012 (Tonnes)	Evolution 11/12
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	397	257	-35%
35 à 49 ans	893	702	-21%
50 à 64 ans	1 427	1 262	-12%
65 ans et plus	1 841	1 563	-15%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	1 342	988	-26%
Moyenne supérieure	1 659	1 369	-17%
Moyenne inférieure	1 212	1 154	-5%
Modeste	345	273	-21%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

Les ménages de 50 ans et plus représentent les 3/4 des volumes de bar consommés à domicile. Les catégories socioprofessionnelles aisées et moyennes sont les plus gros consommateurs de bar.

En 2012, pour la deuxième année consécutive, les Français de tout âge et de toute catégorie socioprofessionnelle ont réduit leur consommation de bar.

Actualités autour du bar en 2012-2013 :

En France, plusieurs modes d'exploitation du bar coexistent :

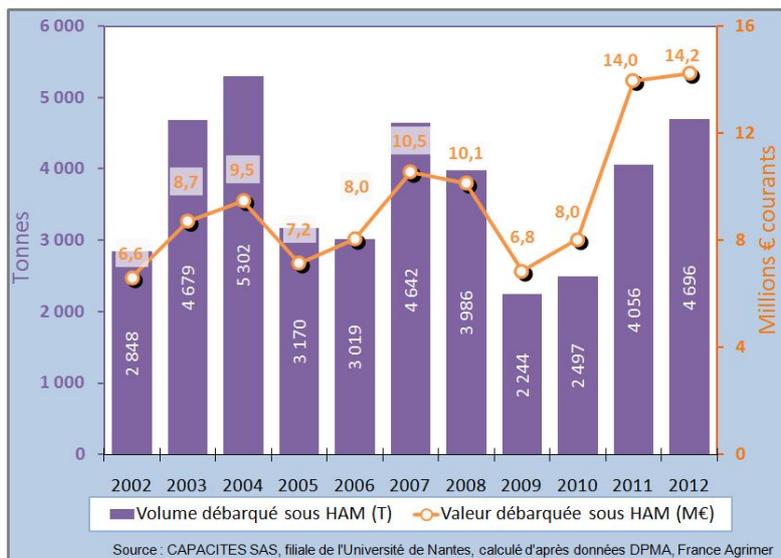
- Une pêche à l'année par de petites embarcations (palangre, ligne de traîne, filet) ;
- Une pêche saisonnière par les chaluts pélagiques en bœuf, les chaluts de fond, la bolinche, et depuis 2010, la senne danoise ;
- Une pêche récréative aux volumes de capture équivalents à ceux de la pêche professionnelle.

Afin de contrôler l'exploitation de cette espèce, les pêcheurs de loisir en mer sont désormais invités à se télédéclarer sur le site du ministère de l'écologie, depuis le 1^{er} juillet 2012.

Pour les professionnels, la pêche au bar est soumise à la détention d'une licence de pêche. Des contingents de licences par métier sont définis chaque année. De plus, la pêche professionnelle du bar est assujettie à des règles de mesures de gestion par métier. En outre, les détenteurs « d'une licence bar » doivent respecter un arrêt temporaire de la pêche du bar pendant une semaine calendaire, entre le 1er janvier et le 31 mars.

Aucun quota de pêche n'est fixé par l'UE sur cette espèce.

4.LA SEICHE

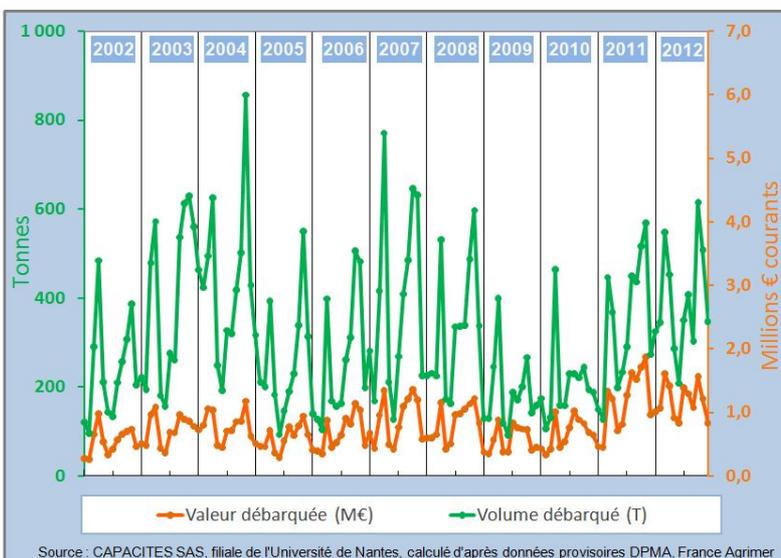


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

En 2012, l'Agilia concentre 40% en volume (+3 pts / 2011) et 43% en valeur (+4 pts / 2011) de la seiche débarquée sous les HAM françaises.

Depuis 2009, la production Agilia de seiche a connu une nette augmentation, retrouvant en 2012 le niveau de volume de 2006 à près de 4700 T et un niveau historiquement haut en valeur à 14,2 Millions d'€.

Le prix moyen de la seiche sous les HAM Agilia, après plusieurs années de hausse (+11% de taux de croissance annuel de 2007 à 2011), enregistre un repli de -12% en 2012, passant de 3,4 à 3 €/kg.

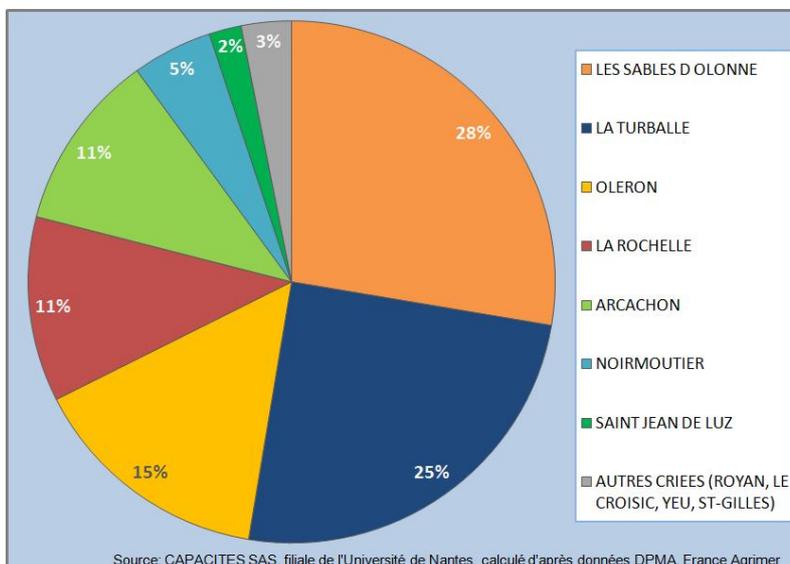


Débarquements mensuels sur la façade Aglia

Le pic de production de la seiche en mars-avril est plus prononcé en 2012 qu'en 2011. Le gain en volume entre les 1^{ers} trimestres 2011 et 2012 est de 69%, il atteint 64% en valeur.

Au 1^{er} trimestre 2012, 26% des volumes de seiche ont été débarqués (+8% / 2011) représentant 26% de la valeur (+10% / 2011).

Les prix mensuels observés sont en moyenne plus bas qu'en 2011, y compris en juin-juillet où ils ne dépassent pas les 4 €/kg.



Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2012

Les 3 premières HAM couvrent les 2/3 de la valeur de seiche débarquée sur la façade Aglia en 2012.

Les Sables, 27% en valeur, occupent le 1er rang depuis 2011 devant La Turballe et Oléron. Les volumes y ont été multipliés par 2,4 entre 2010 et 2012 avec l'arrivée des senneurs danois.

Hormis Le Croisic, toutes les HAM Agilia enregistrent de belles évolutions des volumes débarqués entre 2010 et 2012 (volumes multipliés par 3 à St-Jean de Luz, Royan et l'île d'Yeu, par 2 à La Turballe, Arcachon et St-Gilles). Si les prix s'étaient maintenus en 2011 (+7% en moyenne sur la façade Aglia), on observe un infléchissement général en 2012 (-12% en moyenne).



Mise en marché au MIN de Rungis

L'évolution des prix moyens du blanc de seiche d'origine France et Import montre des changements importants de 2008 à 2012. Sur cette période, le prix moyen de la seiche origine France a enregistré une légère hausse. Le prix le plus bas est en fin de période estivale (saisonnalité de la demande).

Si les courbes de prix suivent la même évolution pour l'année 2012, on observe que le prix de la seiche d'importation est passé au-dessus de celui de la seiche française à partir du mois d'août. En parallèle, la seiche congelée d'importation se situe à un prix stable de 9 €/kg.

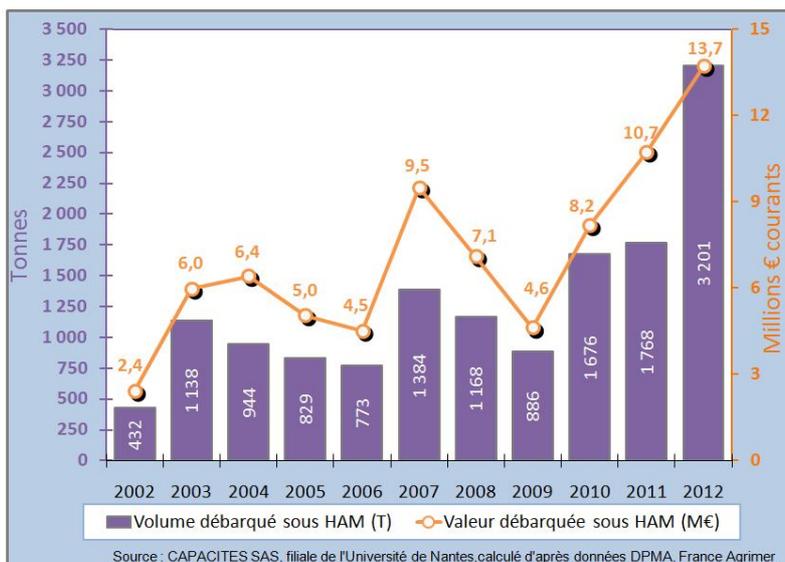
Actualités autour de la seiche en 2012-2013 :

La seiche est une espèce ciblée par les pêcheurs professionnels mais également par les pêcheurs de loisir. Au niveau national, les chalutiers représentent 80% des volumes débarqués, les senneurs pèsent quant à eux 4,4% (source : Répartition des navires selon l'enquête IFREMER SIH 2011).

La saison de pêche 2012 a été très abondante. La valeur des débarquements de la façade AGLIA a atteint un niveau historiquement haut (14,2 Millions d'€). Les apports des senneurs danois sous la halle à marée des Sables ne sont pas étrangers à cette embellie, mais la plupart des flottilles locales a bénéficié de cette ressource abondante.

Note : les bases de données utilisées concernant les échanges internationaux et la consommation de céphalopodes ne permettent pas de distinguer les espèces calmars et encornets, seiches et poulpes. Elles sont synthétisées après la fiche espèce 4 : LE CALMAR.

5. LE CALMAR

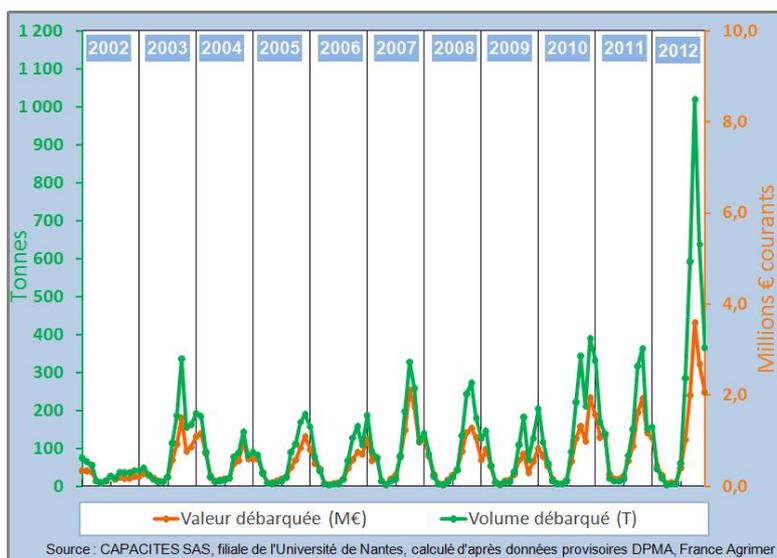


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

L'Agilia concentre 56% en volume (+23 pts / 2011) et 45% en valeur (+13 pts / 2011) du calmar débarqué sous les HAM françaises en 2012.

Les débarquements de calmar dans les HAM Agilia poursuivent la progression engagée depuis 2009 et enregistrent un bond de +81% en volume et + 28% en valeur entre 2011 et 2012, atteignant des valeurs record de 3 200 tonnes et 13,7 millions d'euros.

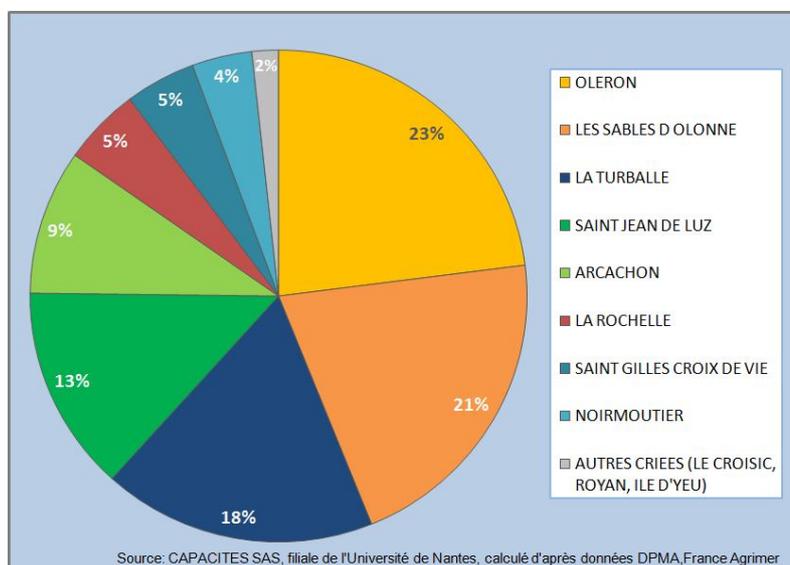
Cette hausse très importante des apports s'accompagne d'une baisse du prix moyen (-29%), passant de 6,1 à 4,3 €/kg.



Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

La saison haute de production du calmar s'étend de septembre à décembre. Après un premier semestre 2012 plutôt décevant (-66% en volume et -55% en valeur / 2011), la pleine saison de production 2012 est exceptionnelle : le gain en volume entre le 4^{ème} trimestre 2011 et le 4^{ème} trimestre 2012 est de 144%, il atteint 77% en valeur.

En pleine saison de production et du fait de l'importance des volumes débarqués, les prix mensuels observés sont en moyenne plus bas de -30% qu'en 2011, y compris en décembre où le prix moyen ne dépasse pas les 5 €/kg contre 7,7 €/kg en 2011.

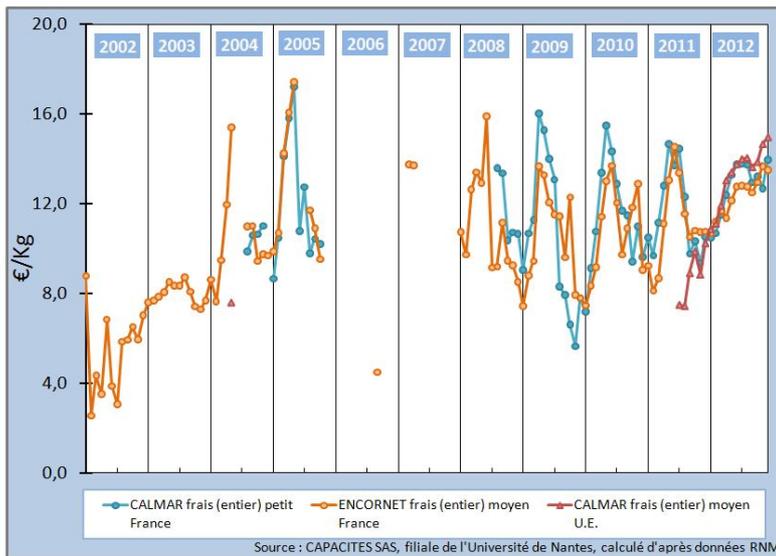


Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2012

Les 3 premières HAM couvrent 2/3 de la valeur de calmar débarqué sur la façade Aglia en 2012.

Oléron, 23% en valeur, avec une hausse des volumes de +70%, reprend le 1^{er} rang en 2012 devant Les Sables, qui a été pénalisée par une baisse importante du prix moyen (-32% / 2011) malgré une augmentation de +45% des volumes. La Turballe ravit le 3^{ème} rang à St-Jean de Luz, en enregistrant une hausse exceptionnelle de +254% des volumes de calmar.

Les prix moyens observés enregistrent une baisse générale en 2012 (-29%). Le prix moyen de St-Jean de Luz, bien qu'en baisse, reste particulièrement élevé (5,8 €/kg) du fait de la proximité du marché espagnol.



Mise en marché au MIN de Rungis

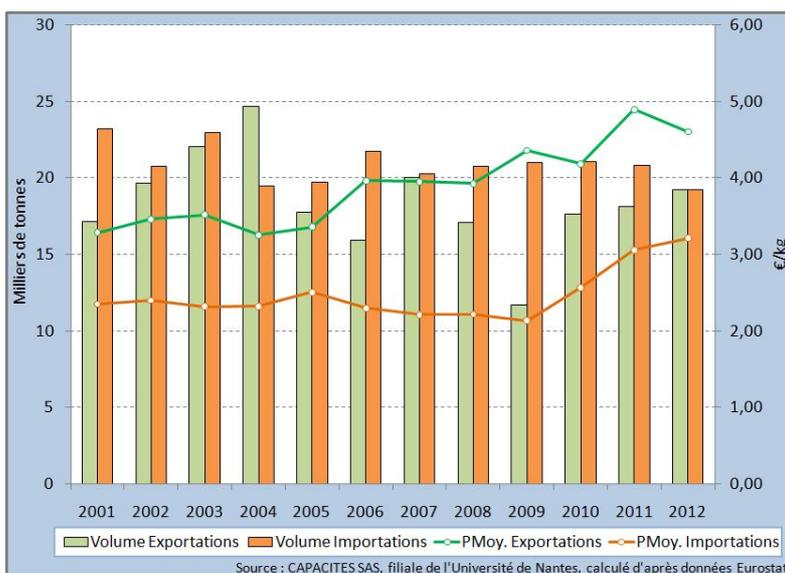
Les données Rungis ne permettent de comparer les prix du calmar d'origine France et import qu'à partir de 2011 (l'absence de données concernant le calmar d'importation pouvant être attribuée soit à l'absence de produit soit à l'absence de ligne d'enregistrement par le Réseau National des Marchés). Les 2 séries de prix suivent les mêmes évolutions. A partir de 2012 le calmar d'importation (taille moyenne) voit son prix dépasser celui du calmar français, tendance qui s'accroît sur la fin de l'année.

A certaines périodes de l'année (avril-mai et août), le prix du calmar français de petit calibre dépasse celui du calmar de taille moyenne.

Actualités autour du calmar en 2012-2013 :

Comme pour la seiche, la saison de pêche 2012 pour le calmar a été exceptionnelle. Au niveau national, les chalutiers représentent 89% des volumes débarqués, les senneurs pèsent quant à eux 6,2% (source : Répartition des navires selon l'enquête IFREMER SIH 2011).

Note : les informations présentées ci-après (titres surlignés en rouge) concernent les céphalopodes toutes espèces confondues.



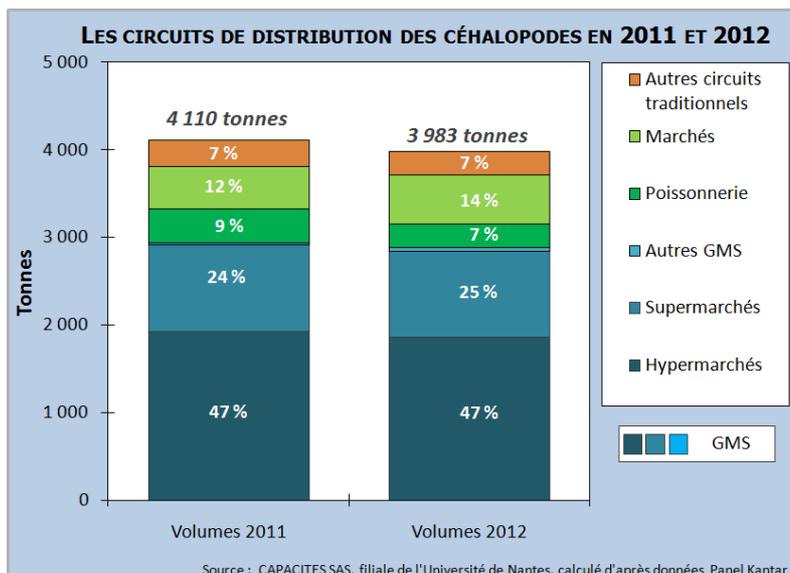
Echanges internationaux de la France SEICHE et CALMARS

Depuis 2009, le marché français de seiches et calmars connaît une baisse des importations et en parallèle une hausse des exportations. En 2012 ces évolutions conduisent à un solde commercial équilibré en volume mais qui reste excédentaire en valeur.

Le prix moyen des céphalopodes exportés est 43% plus élevé que celui des produits importés.

Les céphalopodes exportés sont majoritairement frais (55% des volumes) et congelés (32% des volumes). Les céphalopodes importés sont principalement des produits congelés (69% des volumes), les produits frais représentant 1/4 des volumes importés.

- Marchés destinataires à l'export : Italie 46% / Espagne 43%
- Origine des céphalopodes importés par la France : Espagne 47% / Inde 19%



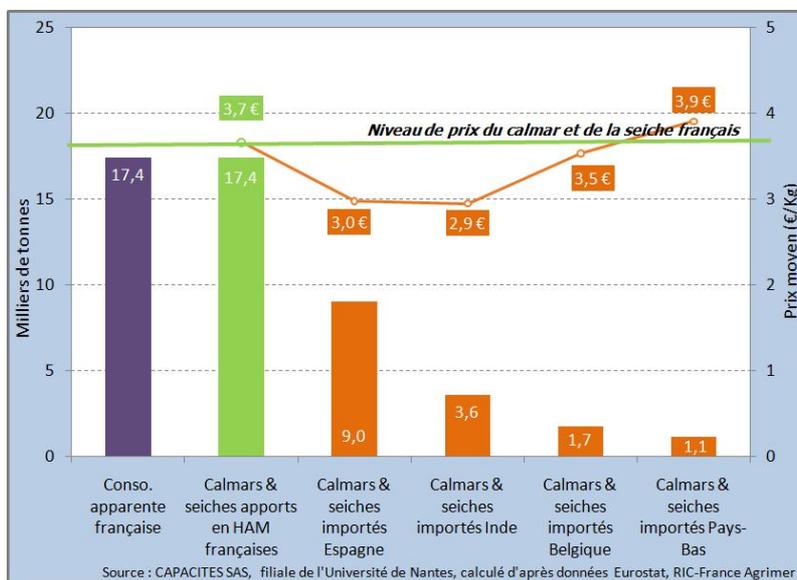
Distribution et consommation des ménages en France

Les volumes de céphalopodes frais (seiches, calmars et poulpes) consommés par les ménages français sont équivalents à ceux de 2011 (légère baisse de -3%).

Le calmar représente les 2/3 des volumes consommés, la seiche 15% et le poulpe 10%.

Les GMS distribuent plus de 72% des volumes.

Au détail, le prix moyen des céphalopodes varie entre 8,1 €/kg en GMS et 14,5 €/kg en poissonnerie, mais ces écarts de prix sont également le reflet de produits différents selon le circuit de distribution considéré.



Produits concurrentiels de la seiche et du calmar français en 2011

Le niveau de consommation apparente est équivalent à celui de la production nationale. Une partie de la production est exportée en frais à un prix moyen de 4,6 €/kg. Des volumes équivalents sont importés en congelé pour répondre à la demande du marché national. Le prix moyen des produits d'importation est de 3,2 €/kg.

Critère de définition observé	Volume 2011 (Tonnes)	Volume 2012 (Tonnes)	Evolution 11/12
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	329	282	-14%
35 à 49 ans	978	960	-2%
50 à 64 ans	1 462	1 458	0%
65 ans et plus	1 340	1 283	-4%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	735	814	11%
Moyenne supérieure	1 409	1 254	-11%
Moyenne inférieure	1 317	1 404	7%
Modeste	649	511	-21%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

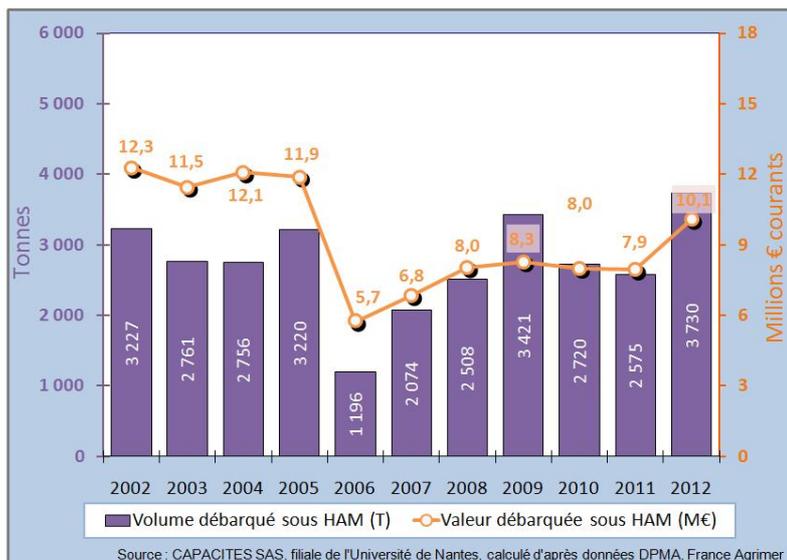
Profils de consommateurs

Les achats de céphalopodes frais, consommés par moins d'un ménage sur 10, sont en baisse régulière depuis 2008.

Les ménages de 50 ans et plus représentent 70% des consommateurs de céphalopodes. La classe moyenne représente les 2/3 des achats en volume.

En 2012, les ménages les plus jeunes et les plus modestes ont nettement réduit leurs achats de céphalopodes.

6. LE MERLU

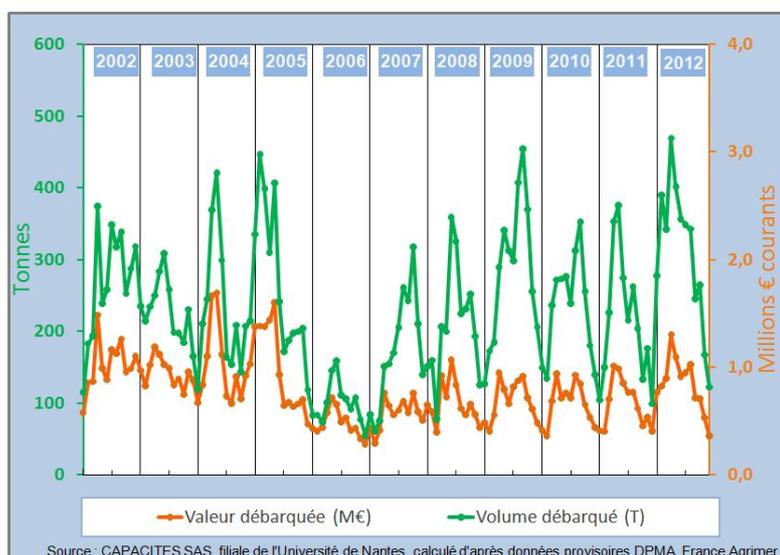


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

L'Agilia concentre 39% en volume et 40% en valeur du merlu débarqué sous les HAM françaises, valeurs en hausse de +8 et +7 points par rapport à 2011.

La production de merlu sur la façade Agilia progresse de 45% en volume et de 27% en valeur entre 2011 et 2012.

Cette augmentation de la production en volume s'accompagne d'une baisse du prix moyen de -12%, passant de 3,1 à 2,7 €/kg.

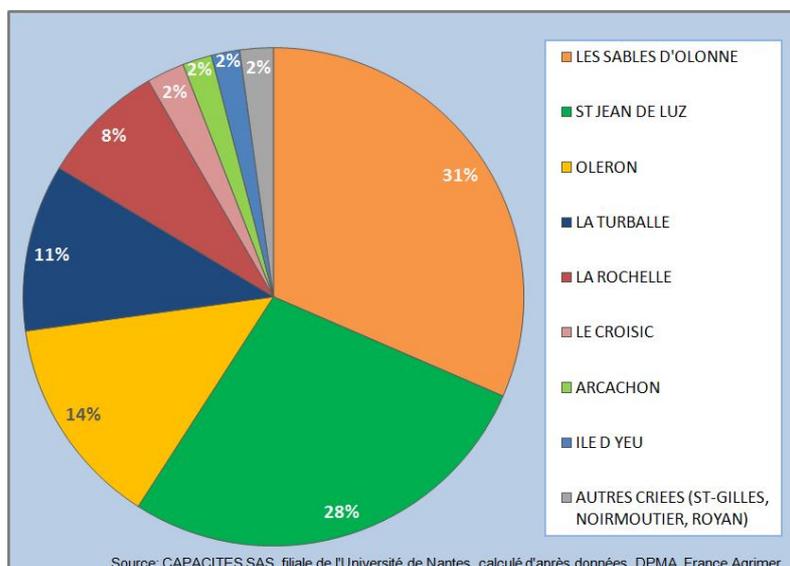


Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

En 2012, la saison haute de production du merlu à démarré dès le mois de janvier et s'est étendue jusqu'au mois d'août. Le premier semestre 2012 totalise ainsi 60% des apports de l'année en volume et 57% en valeur.

Le gain en volume entre le 1^{er} semestre 2012 et le 1^{er} semestre 2011 est de 51%, en valeur il atteint 33%.

Les prix mensuels observés sont plus bas que ceux de 2012, ils ne dépassent jamais les 3 €/kg sauf en novembre. En décembre 2012, le merlu de la façade Agilia s'est commercialisé à 3 €/kg, soit 1 euro de moins qu'en décembre 2011.

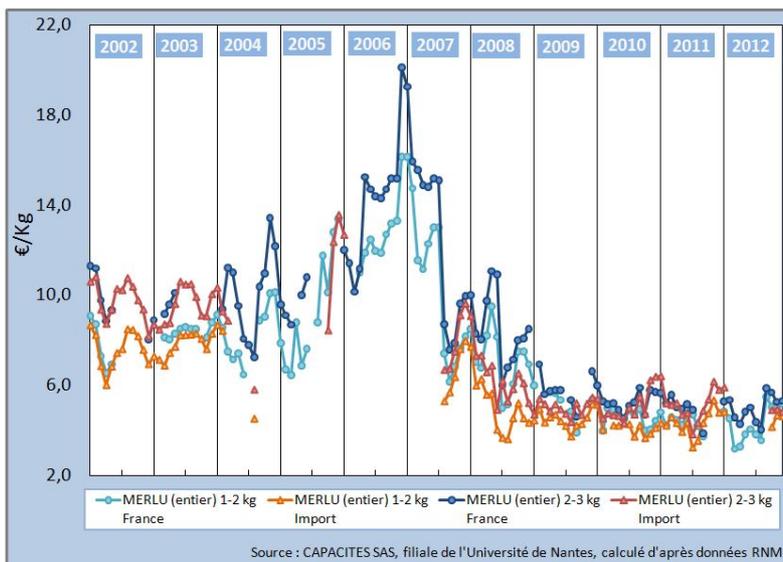


Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2012

Les 2 premières HAM couvrent 58% de la valeur de merlu débarqué sur la façade Aglia en 2012.

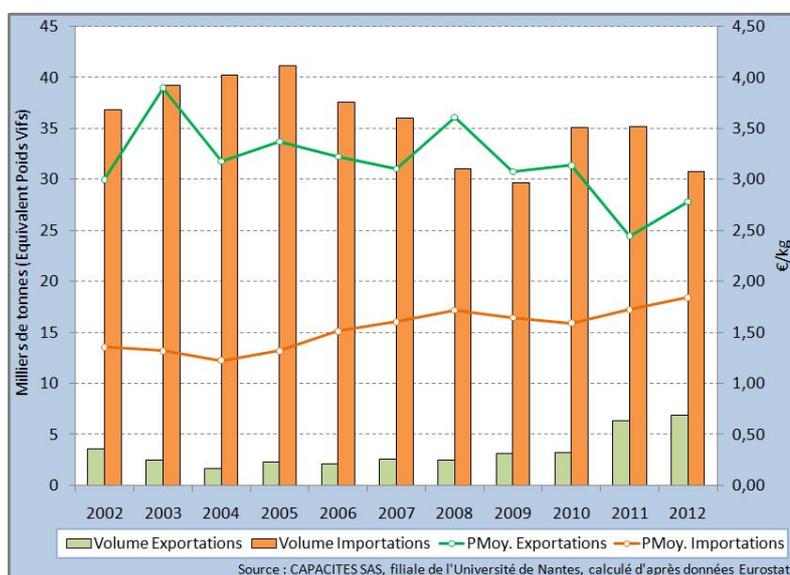
Les Sables, 31% en valeur, avec une hausse des volumes de +34% en 2012, se maintient au 1^{er} rang devant Saint-Jean de Luz (27% en valeur), dont les volumes ont été multipliés par 2,8 entre 2011 et 2012.

Les prix moyens, hormis La Rochelle (+10%) et Arcachon (+0,3%), ont baissé dans toutes les HAM Agilia. St-Jean de Luz, du fait des volumes 2012 exceptionnels, connaît la plus forte baisse (-36%).



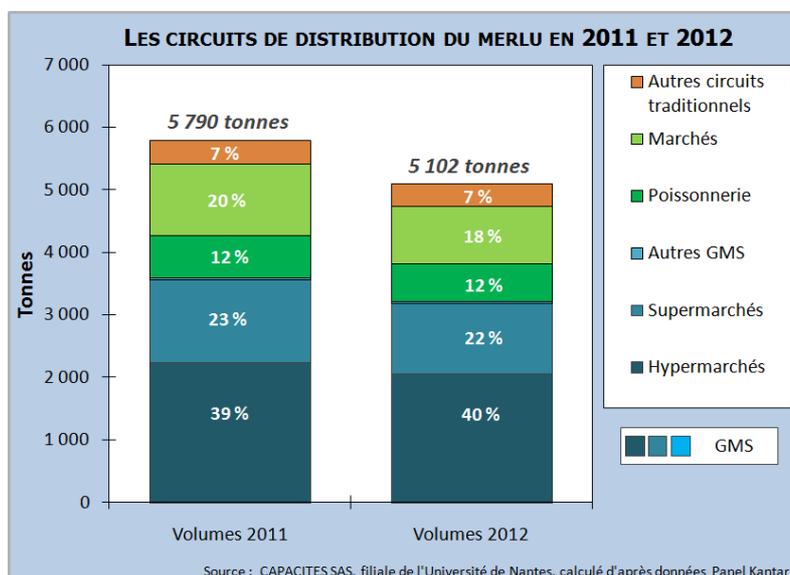
Mise en marché au MIN de Rungis

Après une baisse importante en 2007 et 2008 (crise européenne du marché du merlu : le prix moyen du merlu a baissé de 33% entre 2000 et 2010), les prix moyens des merlus se sont stabilisés à un niveau bas depuis 2009, quelles que soient la taille et l'origine (entre 4 et 6 €/kg pour les merlus entre 1 et 3 kg). Aujourd'hui, les prix moyens du merlu, qu'il soit français ou d'importation, sont sensiblement comparables. En 2012, contrairement aux années précédentes, le marché de Rungis a été approvisionné en merlu d'importation uniquement sur le dernier trimestre.



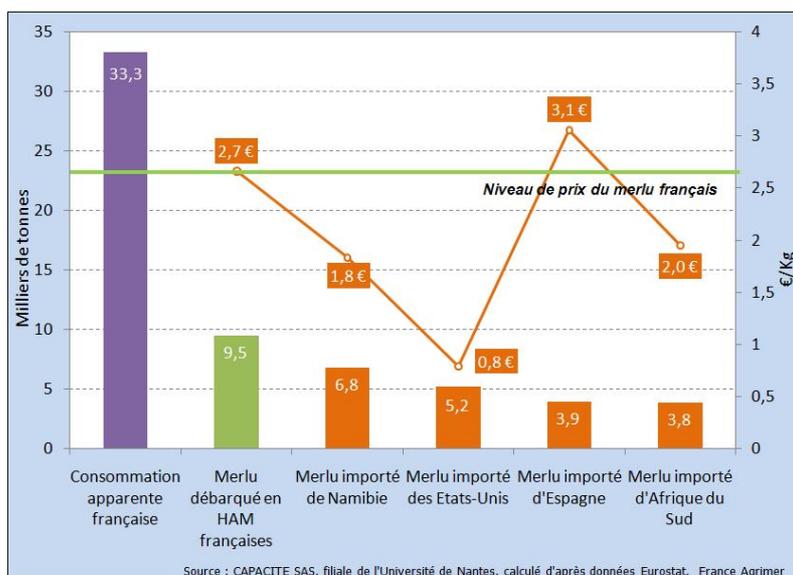
Echanges internationaux de la France

Malgré une baisse de -13% des importations de merlu en 2012, la balance commerciale reste largement déficitaire. Avec 30 700 T importées en 2012, la France importe 4,5 fois plus de merlus qu'elle n'en exporte. Les merlus, majoritairement importés en filets congelés (73% des volumes en 2012), proviennent principalement de Namibie (Merlu du Cap), des Etats-Unis, d'Espagne, d'Argentine (Merlu argentin) et d'Afrique du Sud (Merlu du Cap). Les exportations de merlus, destinées pour 80% à l'Espagne, sont essentiellement composées de merlu frais (91% des volumes).



Distribution et consommation des ménages en France

La consommation de merlu frais diminue de -12% en 2012. Parallèlement, le prix moyen a augmenté de 2,2%. Moins d'un ménage sur 10 achète du merlu et le taux de pénétration a perdu 1 point entre 2011 et 2012. Les ménages consommateurs de merlu en achètent moins en 2012. Les GMS commercialisent près des 2/3 du merlu commercialisé en frais. A la distribution, le prix moyen du merlu varie entre 8,6 €/kg en GMS et 11,3 €/kg sur les marchés.



Produits concurrentiels du merlu français en 2011

La consommation apparente française de merlu est 3,5 fois supérieure à l'offre débarquée sous HAM.

Les produits importés alimentent le marché domestique avec des prix très concurrentiels, 1,84 €/kg en moyenne en 2012. Mais il s'agit principalement de merlus présentés en filets congelés, hormis celui d'origine espagnole dont les 2/3 des volumes correspondent à du merlu frais.

Critère de définition observé	Volume 2011 (Tonnes)	Volume 2012 (Tonnes)	Evolution 11/12
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	150	138	-8%
35 à 49 ans	673	444	-34%
50 à 64 ans	2 052	1 844	-10%
65 ans et plus	2 915	2 676	-8%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	970	1 005	4%
Moyenne supérieure	1 986	1 660	-16%
Moyenne inférieure	2 067	1 940	-6%
Modeste	768	496	-35%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

90% des ménages consommateurs de merlu frais ont 50 ans et plus. La classe moyenne représente 70% des ménages consommateurs de merlu.

Les foyers modestes, 10% des consommateurs de merlu, ont notablement diminué leur consommation en 2012 (-35%). C'est le cas également de 35-49 ans.

Actualités autour du merlu en 2012-2013 :

En 2013, les quotas totaux de l'UE pour le merlu se sont maintenus à un niveau de 69 249 tonnes (+2,7% par rapport à 2012).

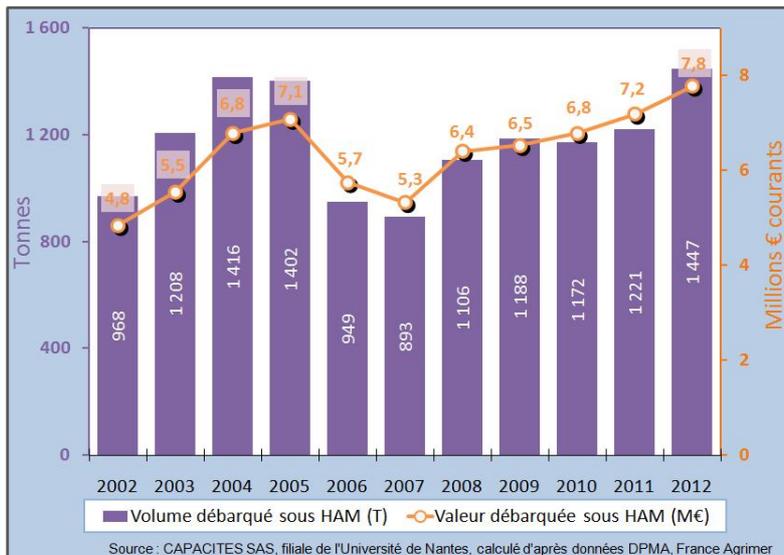
La France a obtenu 29 425 tonnes sur cette espèce. Sur ces volumes, l'arrêté du 25 juin 2013 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2013, a attribué 14 224 tonnes pour la zone CIEM VIII a, b, d, e (14 533 tonnes en 2012, arrêté du 31 mai 2012).

Pour l'année 2014, le règlement (UE) N° 43/2014 du conseil du 20 janvier 2014 prévoit un quota français pour la zone CIEM VIIIa, b, c, d, e de 21 151 tonnes.

Les chalutiers exclusifs représentent 58% des captures en volume, les fileyeurs 24% (source : Répartition des navires selon l'enquête IFREMER SIH 2011).

En termes de marché, des méventes ont été à déplorer en 2012, liées à une surabondance du merlu qui a provoqué un effondrement des prix de la Bretagne au Pays basque, avec des ventes à moins de 2 euros le kilo. Le taux de retrait représente 3,7% des volumes nationaux débarqués en 2012.

7. LA BAUDROIE

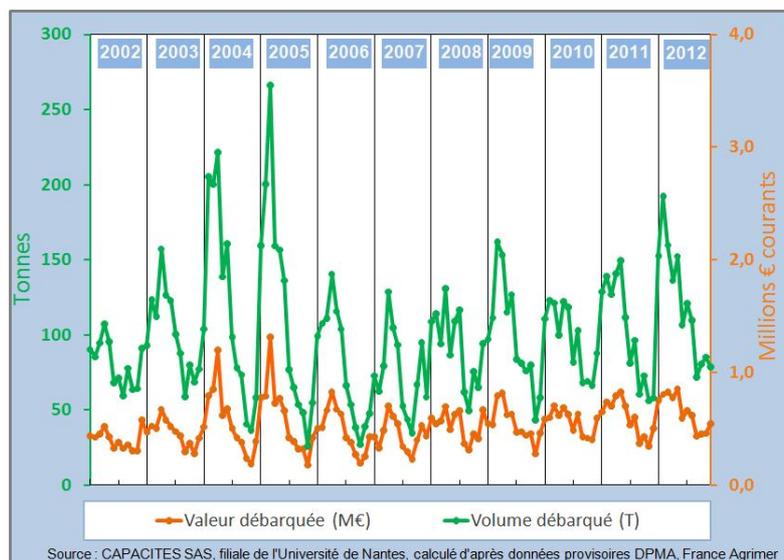


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

En 2012, les HAM de l'Agilia (3 régions) concentrent 11% du volume et de la valeur de la baudroie débarquée dans les HAM françaises.

Depuis 2007, la production enregistre une augmentation régulière (taux de croissance annuel de 10%).

En 2012, le prix moyen enregistre une baisse de -9%, passant de 5,89 à 5,38 €/kg.

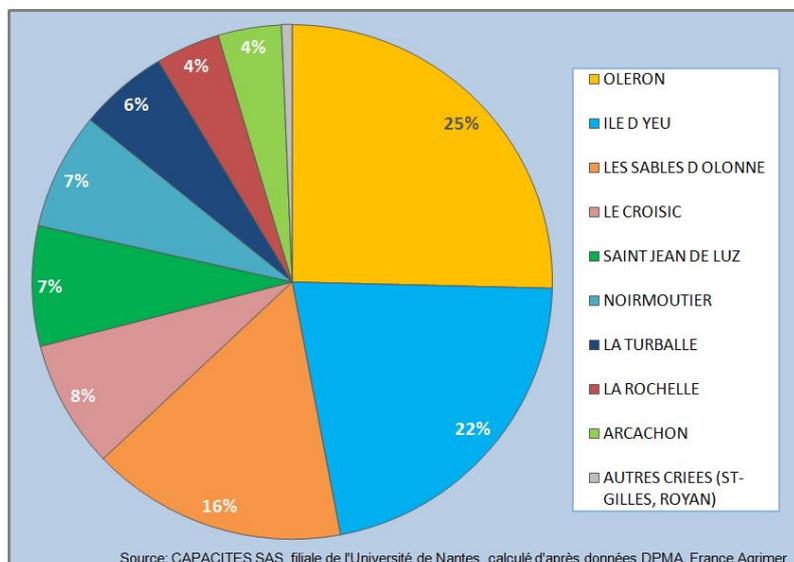


Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

En 2012, la saison haute de production de la baudroie a démarré dès janvier et s'est étendue jusqu'en août. Le premier semestre 2012 totalise ainsi 62% des volumes annuels et 59% en valeur.

Le gain en volume au 1er semestre 2012 est de 13% / 2011, en valeur il atteint 5%. Au 2nd semestre le gain atteint 29% en volume et 14% en valeur.

Les prix mensuels sont en baisse / 2011, ils ne dépassent jamais les 6 €/kg, hormis en décembre 2012 où la baudroie de la façade Aglia s'est commercialisée à 6,9 €/kg, soit 1,8 euro de moins qu'en décembre 2011.

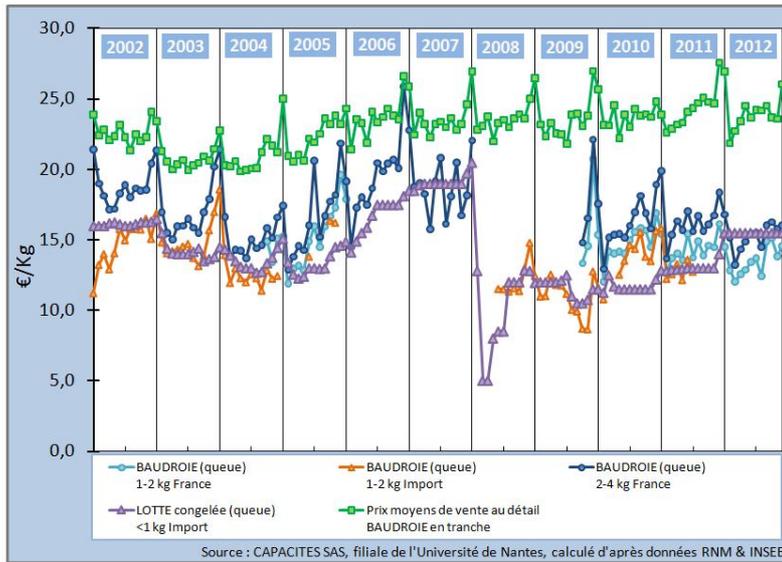


Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2012

Les 3 premières HAM couvrent 63% de la valeur de baudroie débarquée sur la façade Aglia en 2012.

Oléron enregistre une belle progression en volume (+45%) qui lui permet de passer au 1^{er} rang devant l'île d'Yeu.

Les prix moyens, hormis pour La Turballe (+9%), ont baissé dans toutes les HAM Aglia. Le Croisic (10,99 €/kg) et La Turballe (7,67 €/kg) ont les prix moyens les plus hauts, du fait d'une proportion de baudroie vidée étêtée de 91% au Croisic et 48% à La Turballe contre 8% en moyenne sur la façade Aglia.



Mise en marché au MIN de Rungis

En 2012, aucune boudroie d'importation n'a approvisionné le marché de la marée fraîche sur Rungis.

Seule de la lotte congelée a été enregistrée, à un prix de 15,3 €/kg sur le 1^{er} trimestre puis 14,5 €/kg sur le reste de l'année, prix en hausse par rapport aux années précédentes.

Le prix de vente au détail de boudroie fraîche en tranche est de 1,5 à 2 fois supérieur au prix de la queue de boudroie origine France commercialisée sur le marché de Rungis.

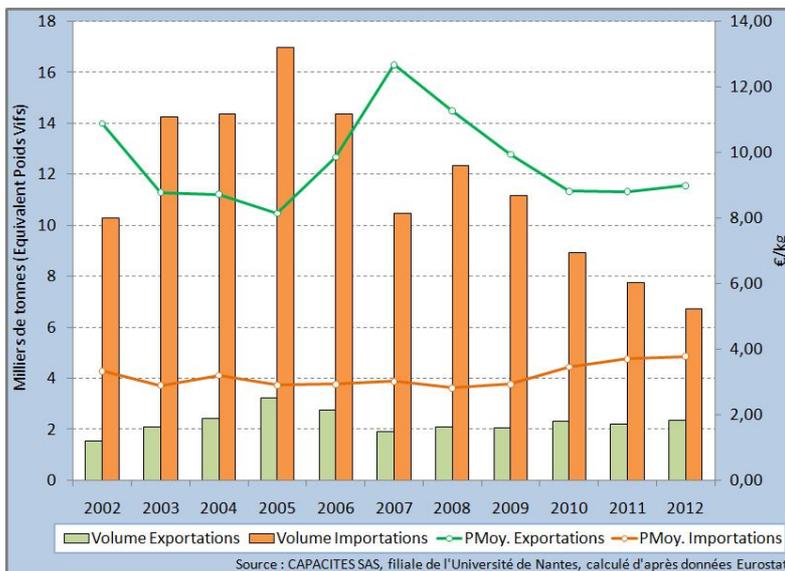
Echanges internationaux de la France

Le solde commercial est déficitaire en volume même s'il s'est réduit depuis 2005 (importations = 3 fois les exportations en volume en 2012).

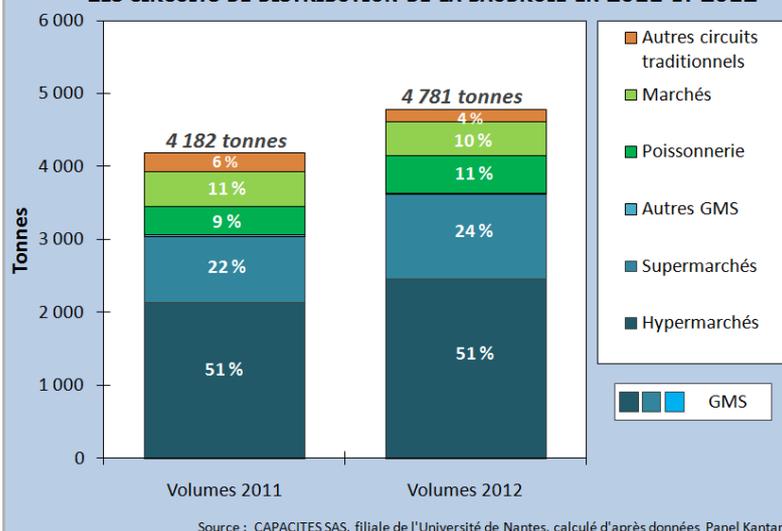
La boudroie est majoritairement exportée en frais (75% des volumes). La boudroie congelée représente 17% des volumes exportés. La boudroie importée est pour 52% des volumes sous forme de queues congelées. La boudroie fraîche et la boudroie congelée constituent respectivement 24% et 23% des volumes importés.

Le prix de la boudroie exportée est 2,4 fois supérieur à celui de la boudroie importée.

- Marchés destinataires à l'export : Espagne 43% / Italie 31% / Allemagne 15%
- Origine de la boudroie importée par la France : Chine 31% / Etats-Unis 16% / Royaume-Uni 11%



LES CIRCUITS DE DISTRIBUTION DE LA BAUDROIE EN 2011 ET 2012



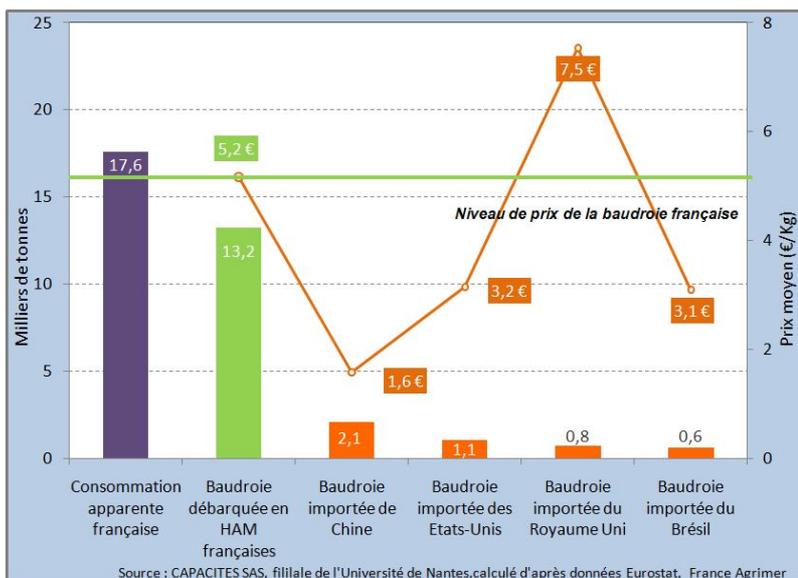
Distribution et consommation des ménages en France

En 2012, la consommation de boudroie fraîche des ménages français a progressé de +14%.

Un ménage sur 10 achète de la boudroie fraîche. Si le nombre d'actes d'achat n'a pas évolué entre 2011 et 2012, les consommateurs de boudroie ont acheté une quantité supérieure par acte (+13%).

La part de boudroie commercialisée par les GMS progresse de 3 points.

A la distribution, le prix moyen de la boudroie varie entre 16,1 €/kg en GMS et 23,9 €/kg en poissonnerie.



Les produits concurrentiels de la baudroie française en 2011

La consommation française de baudroie est supérieure (33%) aux volumes débarqués sous HAM.

Les importations alimentent le marché français avec des prix fortement concurrentiels, 3,8 €/kg en moyenne en 2012. La lotte chinoise arrive sur le marché français à 1/3 du prix affiché en HAM (prix équivalent poids vif). Il s'agit de lotte congelée.

Critère de définition observé	Volume 2011 (Tonnes)	Volume 2012 (Tonnes)	Evolution 11/12
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	190	219	15%
35 à 49 ans	711	838	18%
50 à 64 ans	1 524	1 562	2%
65 ans et plus	1 757	2 162	23%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	1 050	1 227	17%
Moyenne supérieure	1 580	1 535	-3%
Moyenne inférieure	1 189	1 714	44%
Modeste	364	305	-16%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

Les plus de 60 ans représentent presque 45% des consommateurs de baudroie fraîche. Leur consommation a progressé de 23% entre 2011 et 2012.

Les foyers modestes ont réduit leur consommation de baudroie fraîche de -16%, contrairement aux autres catégories socioprofessionnelles dont les achats ont progressé en moyenne de +17%.

Actualités autour de la baudroie en 2012-2013 :

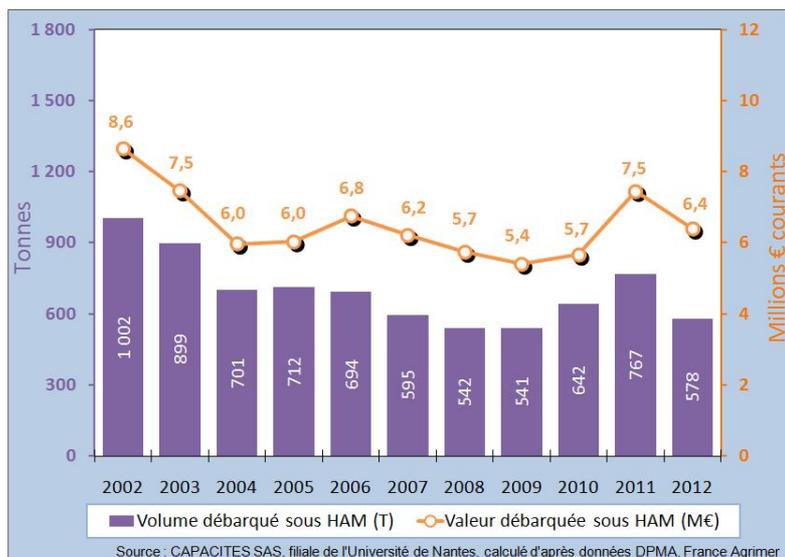
Pour 2013, l'UE a délivré 53 055 tonnes de quotas. La France a obtenu 26 145 tonnes. L'arrêté du 25 juin 2013 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2013 a attribué 7 397 tonnes pour la zone CIEM VIII a, b, d, e (7 532 tonnes, arrêté du 31 mai 2012).

Pour 2014, la Commission envisage le maintien des TAC de baudroie dans la zone CIEM VIII a, b, d, e à hauteur de 7 612 tonnes.

Les chalutiers exclusifs représentent 79% des captures nationales de baudroie, les fileyeurs 14% (source : Répartition des navires selon l'enquête IFREMER SIH 2011).

En termes de marché, l'année 2012 est une année exceptionnelle en volumes débarqués, impliquant une chute du prix moyen de -9%. Les taux de retrait ont été multipliés par 4 entre 2011 et 2012, la progression étant très importante sur les halles à marée bretonnes.

8.LA LANGOUSTINE

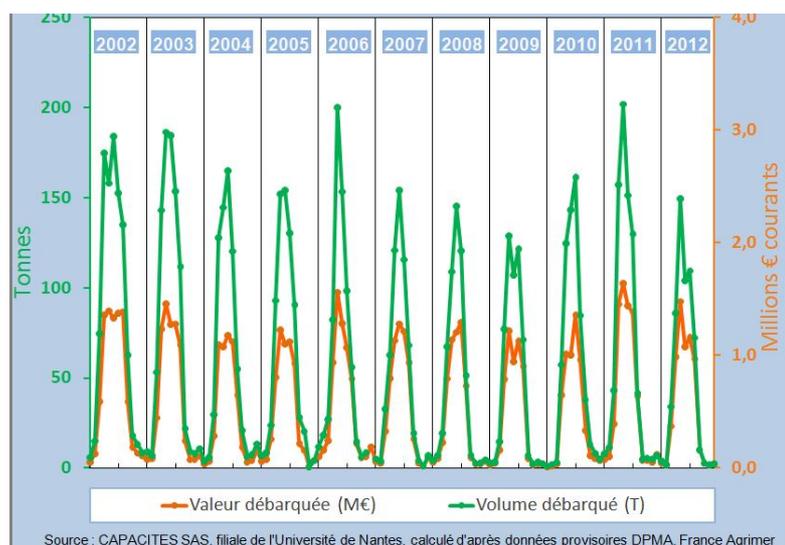


Débarquements annuels sur la façade Aglia (3 régions)

Les HAM de l'Agilia (3 régions) commercialisent 21% des volumes et de la valeur des débarquements de langoustine sous HAM françaises.

En 2012, les apports en langoustine des HAM de la façade Agilia connaissent une baisse importante en volume (-25%), ainsi qu'en valeur (-14%) malgré une hausse du prix moyen de 14%, passant de 9,7 à 11,1 €/kg entre 2011 et 2012.

La chute des volumes entre 2011 et 2012 s'explique par une météo capricieuse et une forte variabilité de la capturabilité des langoustines, dont les raisons ne sont pas bien connues.

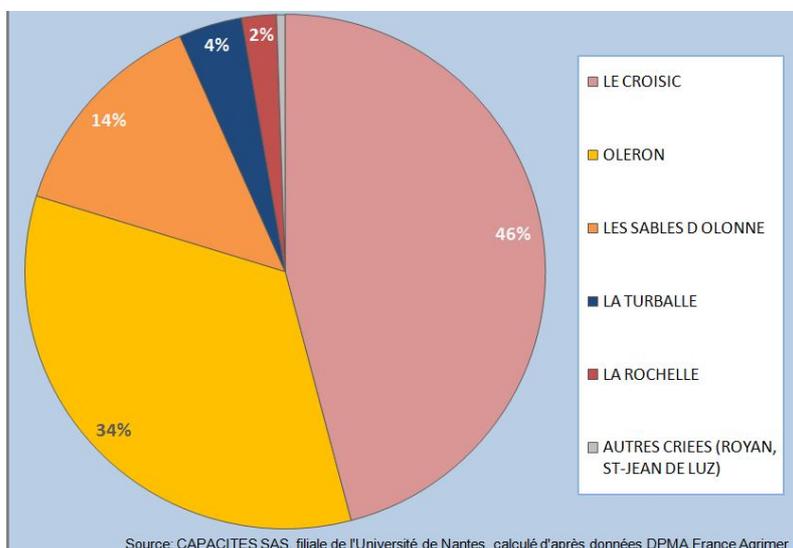


Débarquements mensuels sur la façade Aglia (3 régions)

La production de langoustine se concentre sur la période avril-août, qui représente 90% des apports en volume et 89% en valeur.

Sur cette période, la production 2012 enregistre une baisse de -24% en volume par rapport à 2011 et de -14% en valeur.

Les prix mensuels observés sont plus élevés que ceux de 2011, sauf au mois d'août malgré la demande estivale, du fait de volumes débarqués importants plus d'1,7 fois supérieurs à ceux d'août 2011.

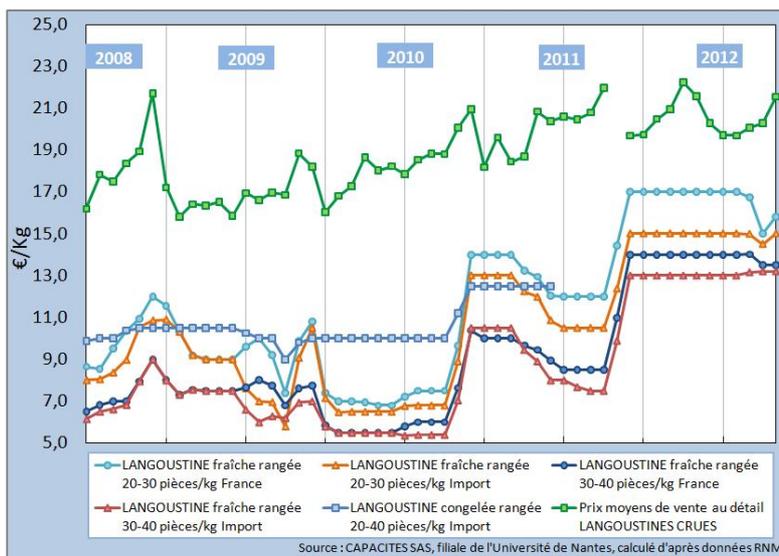


Répartition des débarquements de la façade Aglia en 2012

Les débarquements de langoustine concernent 5 HAM de la façade Aglia.

Seule Le Croisic, 1^{ère} HAM en valeur (46%), voit ses volumes se maintenir avec une évolution en valeur de +12%. Cette évolution s'explique par une nouvelle organisation des ventes suite à la création d'une Société d'Economie Mixte regroupant le Croisic et la Turballe. Le Croisic, spécialisé notamment sur la langoustine, récupère les volumes de la Turballe.

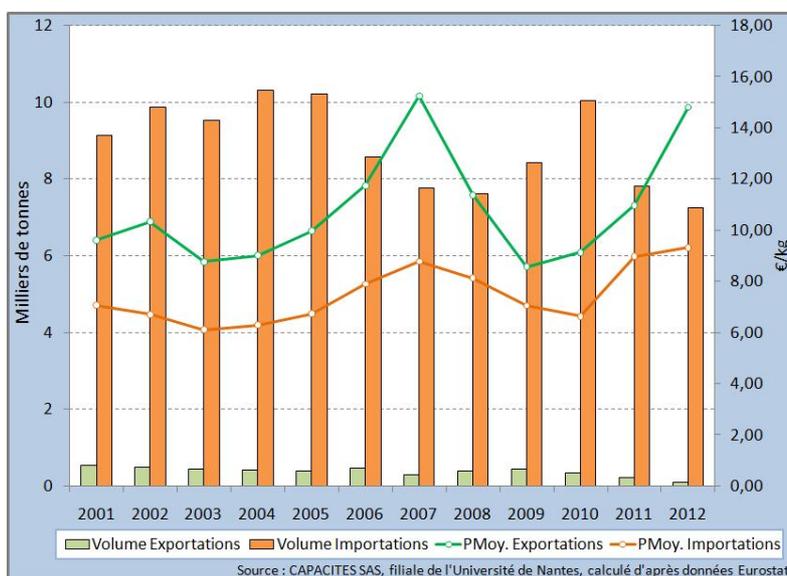
Oléron, au 2nd rang en valeur (34%), enregistre une baisse de -25% des volumes de langoustine en 2012.



Mise en marché au MIN de Rungis

Selon le calibre, la langoustine française se vend 1 à 2 €/kg plus cher que la langoustine d'importation. Les écarts de prix se réduisent en fin d'année où la demande est largement supérieure à l'offre.

L'année 2012 est marquée par des niveaux de prix très élevés, jusqu'à 1,5 fois ceux de l'année 2011 certains mois, y compris pour la langoustine importée. Ces niveaux de prix exceptionnels sont consécutifs à une baisse importante des volumes produits. Le marché 2012 fut un marché de pénurie qui a vu les prix se lisser sur l'année, masquant les effets de la saisonnalité de la production.



Echanges internationaux de la France

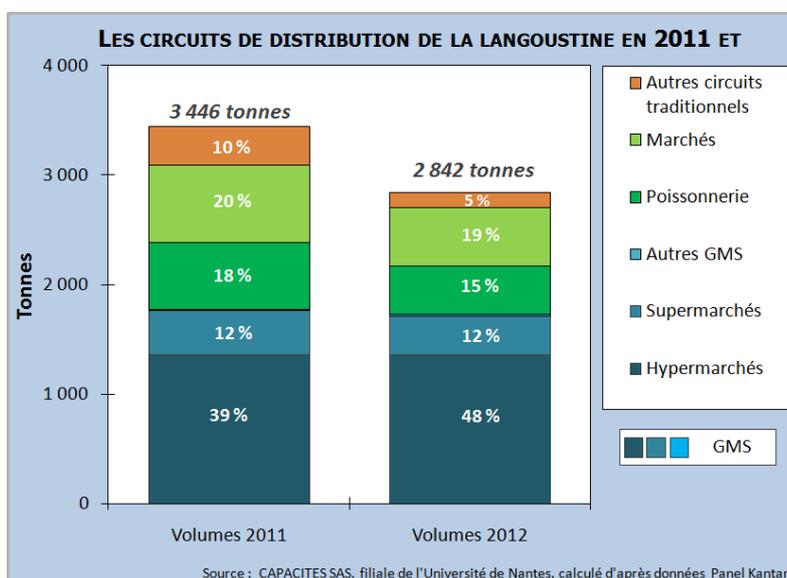
La balance commerciale de la langoustine est très déficitaire :

- Valeur des importations = x45 la valeur exportée
- Volume des importations = x72 le volume exporté

La langoustine fraîche constitue 64% des volumes exportés et 57% des volumes importés.

Le prix de la langoustine exportée est 1,6 fois supérieur à celui de la langoustine importée.

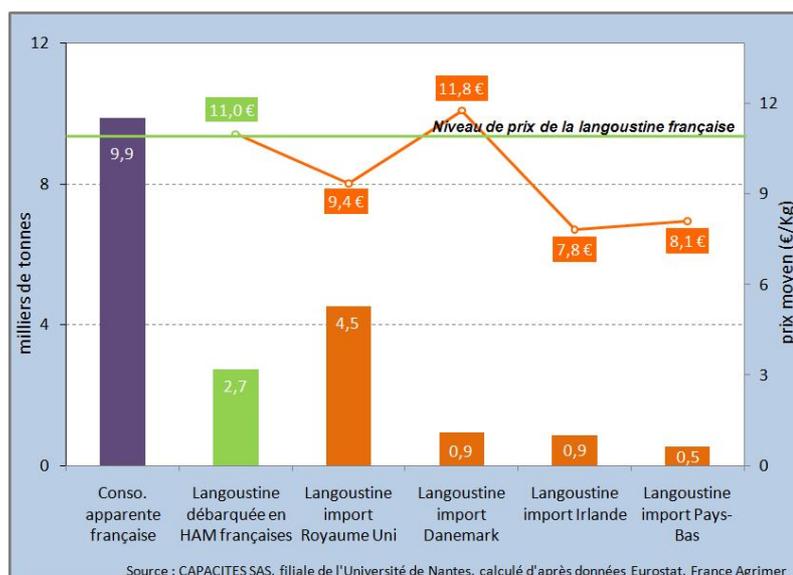
- Marchés destinataires à l'export : Belgique 30% / Italie 20% / Espagne 19%
- Origine de la langoustine importée par la France : Royaume-Uni 62%



Distribution et consommation des ménages en France

Pour la 3ème année consécutive, les volumes de langoustine consommés par les ménages français ont régressé (-18% entre 2011 et 2012). Cette baisse est directement liée au recul de la production. Elle impacte tout particulièrement les circuits traditionnels qui perdent 10 points entre 2011 et 2012.

A la distribution, le prix moyen de la langoustine fraîche (glacée et vivante) varie entre 14,6 €/kg en GMS et 17,8 €/kg en poissonnerie.



Produits concurrentiels de la langoustine française en 2011

En 2012, la consommation apparente française représente 9 900 T couvertes pour un peu plus d'1/4 par la production nationale.

La langoustine réfrigérée représente près de 60% des volumes importés.

Les importations depuis le Royaume-Uni représentent plus de la moitié de la consommation apparente française, pour un prix moyen sensiblement inférieur à celui observé dans les HAM françaises.

Critère de définition observé	Volume 2011 (Tonnes)	Volume 2012 (Tonnes)	Evolution 11/12
Tranche d'âge			
Moins de 35 ans	157	113	-28%
35 à 49 ans	462	336	-27%
50 à 64 ans	1 106	1 098	-1%
65 ans et plus	1 722	1 295	-25%
Profession et Catégorie Socio-professionnelle			
Aisée	699	605	-13%
Moyenne supérieure	1 290	880	-32%
Moyenne inférieure	1 136	1 213	7%
Modeste	322	145	-55%

Source : CAPACITES SAS, filiale de l'Université de Nantes, d'après données KANTAR

Profils de consommateurs

Les plus de 65 ans représentent presque la moitié des volumes de langoustine fraîche consommés en France. Ils ont réduit leurs achats de -25% entre 2011 et 2012. C'est aussi le cas des catégories plus jeunes (moins de 50 ans).

Les catégories socioprofessionnelles moyennes sont les principaux acheteurs de langoustine fraîche (3/4 des volumes consommés). Hormis la classe moyenne inférieure, toutes les catégories socioprofessionnelles ont réduit leur consommation.

Actualités autour de la langoustine en 2012-2013 :

En 2012, les TAC de l'UE s'élevaient à 68 033 tonnes.

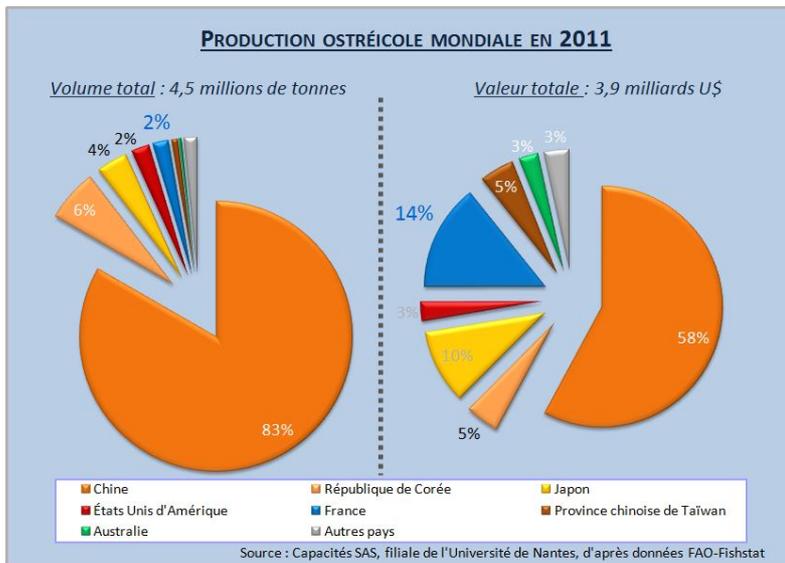
Le Royaume-Uni détient près de 58% de quotas de pêche de la langoustine, la France 13%. L'arrêté du 25 juin 2013 portant répartition de certains quotas de pêche accordés à la France pour l'année 2013 a attribué 4 195 tonnes pour la zone CIEM VIII a, b, d, e (4 158 tonnes, arrêté du 31 mai 2012).

Pour 2014, la Commission a proposé une baisse de -13% du quota français dans le golfe de Gascogne (3 664 tonnes). Après contestations des Etats membres, les TAC ont été maintenus à un niveau équivalent à ceux de 2013.

L'année 2012 a vu les volumes de langoustine se réduire fortement (-29%), conséquence d'une météo capricieuse. Malgré une hausse du prix moyen, le chiffre d'affaires des chalutiers langoustiniers a chuté de -21%.

L'AQUACULTURE

1. LES HUITRES

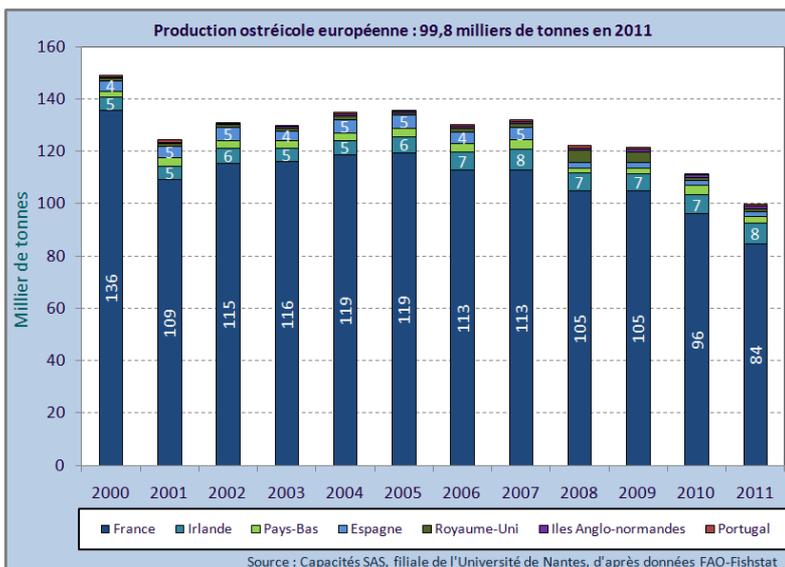


Production mondiale

La culture des huîtres poursuit son développement mondial notamment grâce à la Chine :

- Production multipliée par 4 en volume et en valeur en 30 ans ;
- Taux de croissance annuels moyen de 2% en volume et 1,7% en valeur entre 2000 et 2011

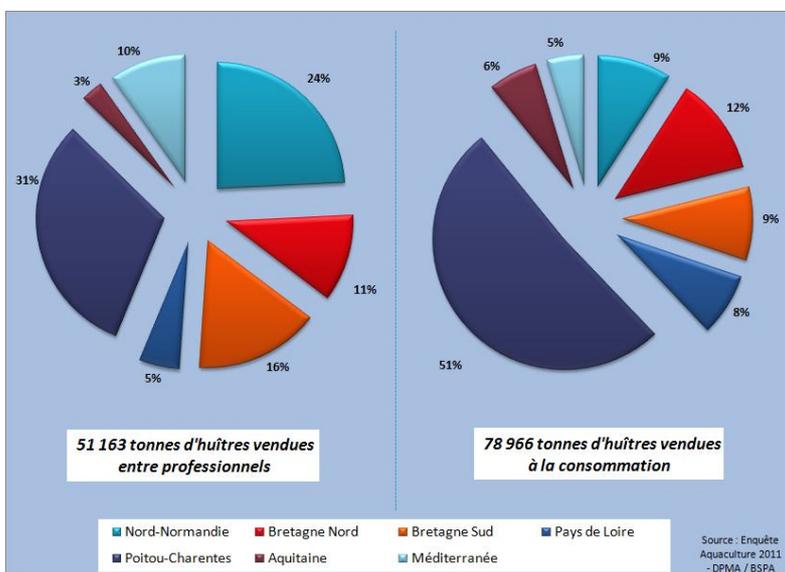
En 2011, la Chine concentre 83% des volumes et 58% de la valeur.
La France est au 5^{ème} rang mondial en volume et au 2nd rang en valeur. Elle représente 14% de la production mondiale d'huîtres en valeur.



Production européenne

L'Europe concentre 2,2% des volumes et 16,1% de la valeur de la production mondiale ostréicole. La part en valeur a évolué de 2 points du fait d'une hausse du prix moyen de 40%. Cette hausse est consécutive à la régression des volumes produits depuis 2007 (-7% / an), liée au phénomène de mortalités de naissains de *Crassostrea gigas*. Cette tendance est encore plus sensible entre 2010 et 2011 (-11%).

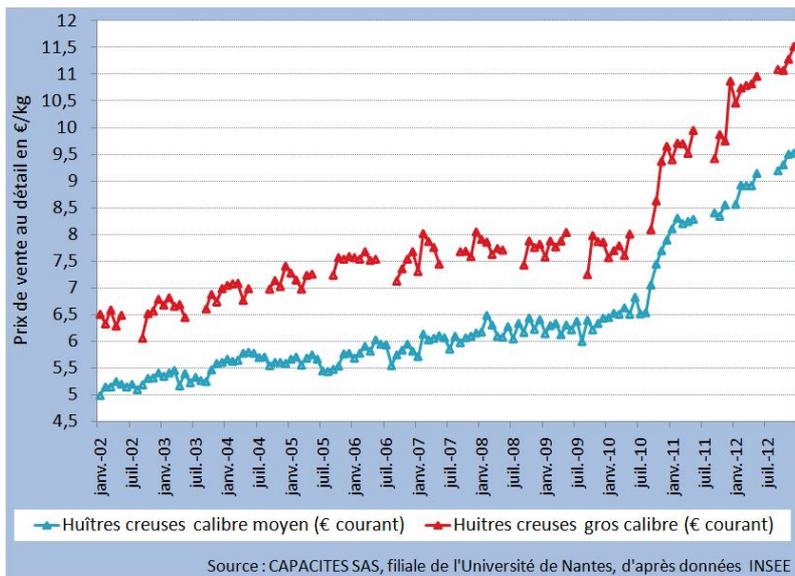
La France, 1^{er} producteur en Europe (84% des volumes), est particulièrement touchée. Sa production, qui dépassait les 110 000 T en 2007, se situe en 2011 à 84 500 T (soit -25%). La hausse du prix moyen a entraîné une progression de 50% de la valeur produite.



Commercialisation par région en France en 2011

Les volumes de vente entre professionnels enregistrent une baisse de -10%. La répartition des transferts selon les bassins de production demeure stable entre 2010 et 2011. Le bassin Poitou-Charentes concentre 31% des volumes. La Normandie maintient sa place de 2nd bassin en termes de transfert d'huîtres, obtenue depuis 2010 au détriment de la Bretagne Sud qui est particulièrement touchée par des mortalités d'origines diverses.

La répartition des ventes à la consommation demeure stable entre les régions. La région Poitou-Charentes représente plus de la moitié des volumes pour la consommation.



Indices des prix à la consommation

En 2012, les prix des huîtres creuses calibres moyens et gros atteignent des niveaux historiquement hauts, supérieurs en moyenne de +11% aux prix mensuels de 2011. Ils sont le double des prix de l'année 2000 :

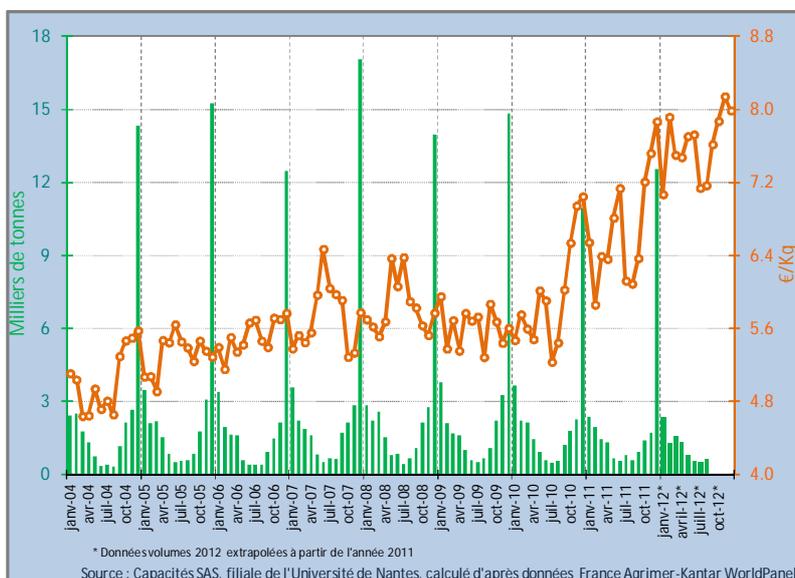
- L'huître creuse calibre moyen s'est vendue à plus de 8,5 €/kg toute l'année, dépassant les 9 €/kg à partir de mai 2012 ;
- L'huître creuse gros calibre s'est vendue à plus de 10,5 €/kg toute l'année, dépassant les 11 €/kg à partir de septembre 2012.



Echanges internationaux de la France

Le déficit de production ostréicole français se traduit par une diminution importante des exportations en volume depuis 2010 (-24%) et un très net affermissement du prix moyen à l'export (+53%) qui atteint 6,93 €/kg. Au global, la valeur exportée progresse de 16% pour atteindre 52 millions d'Euros.

La balance commerciale française demeure bénéficiaire (valeur exportée = 6,4x la valeur importée). L'Irlande est le 1^{er} pays fournisseur de la France (71% des volumes importés en 2012), l'Italie son principal client (42% des volumes exportés).



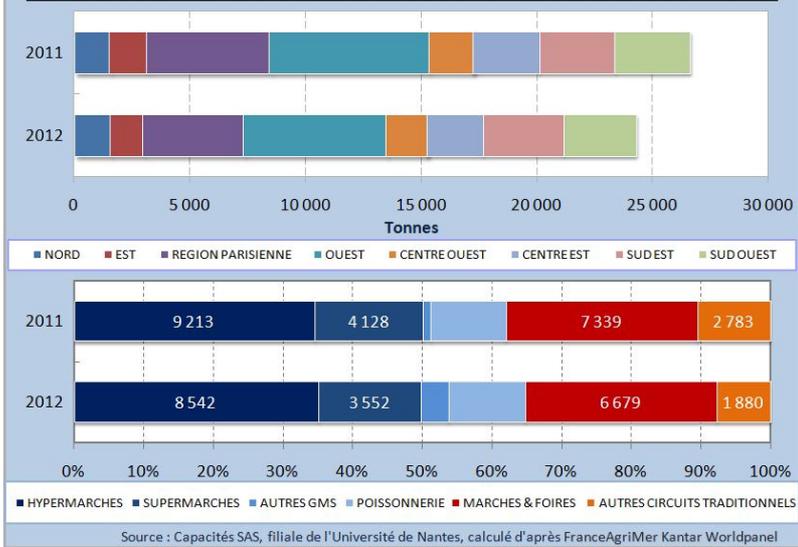
Consommation des ménages français

Traduisant la réduction de l'offre sur le marché, le prix moyen annuel des huîtres à la consommation a progressé de 8% entre 2011 et 2012, atteignant 7,8 €/kg.

Face à cette forte progression, les ménages français ont réduit leur consommation de -8% par rapport à 2011 pour un volume global de 24 308 tonnes. La baisse des volumes consommés depuis 2008 atteint -25%.

Au final, les achats d'huîtres des ménages restent stables en valeur à un niveau de 189 millions d'euros.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION DES MÉNAGES ET CIRCUITS DE DISTRIBUTION EN VOLUME



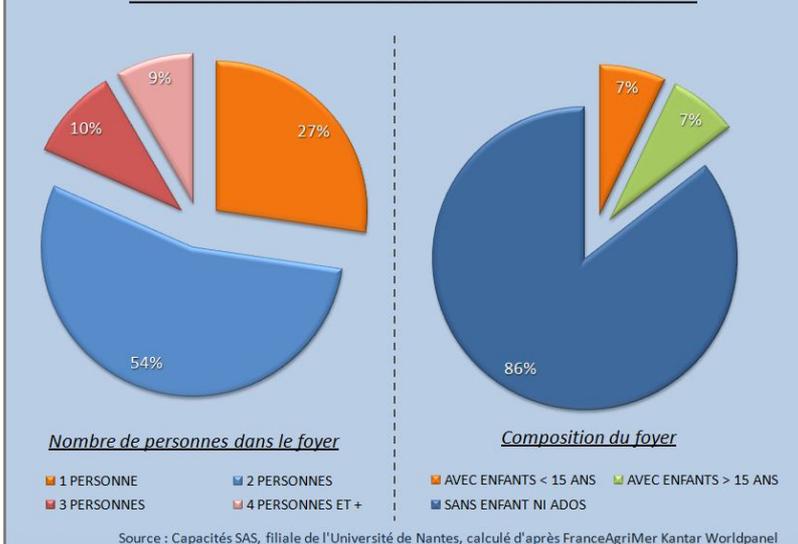
Distribution et consommation en France

La région parisienne représente 18% des volumes consommés en 2012 (-2 pts/2011). Les régions de production ostréicole, l'ouest (25%), le sud-est (14%) et le sud-ouest (13%) sont les principales consommatrices d'huîtres.

Hormis dans le sud-est, la consommation a diminué dans toutes les autres régions, et particulièrement en région parisienne, dans le centre et dans l'est.

Les GMS sont les premiers distributeurs d'huîtres (52% des volumes), les marchés arrivant en 2^{ème} position (27% des volumes).

CONSOMMATION EN VOLUME DES MENAGES PAR TYPE DE FOYER

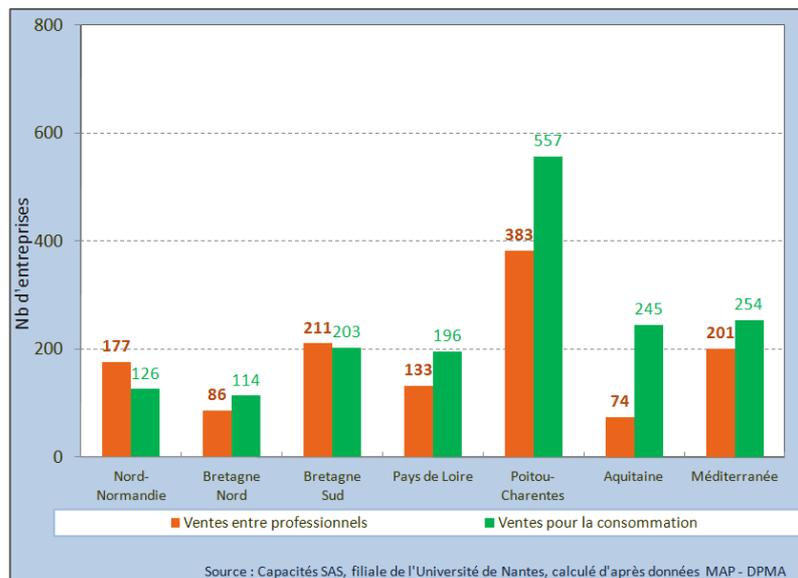


Profils de consommateurs

En 2012, les ménages consommateurs d'huîtres sont majoritairement composés de 2 personnes (54% des volumes consommés). Ce sont pour la plupart des couples d'âge moyen et seniors, sans enfant ni adolescent à charge (86% des volumes consommés).

Ils appartiennent pour 70% des volumes consommés à la classe moyenne.

Ils sont situés à 25% dans l'Ouest et à 18% en région parisienne.



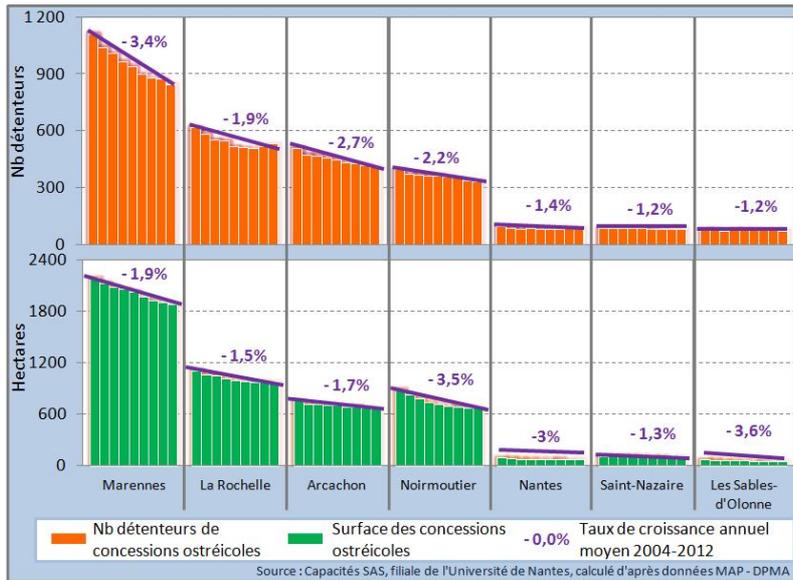
Entreprises ostréicoles en France

En 2011, la France compte 1 695 entreprises (-4% / 2010) qui vendent des huîtres à destination de la consommation finale, et 1 265 entreprises (-1%) qui vendent des huîtres à d'autres professionnels conchylicoles.

Le Poitou-Charentes concentre le plus grand nombre d'entreprises ostréicoles :

- 1/3 des entreprises vendant à la consommation ;
- 30% des entreprises vendant à d'autres ostréiculteurs.

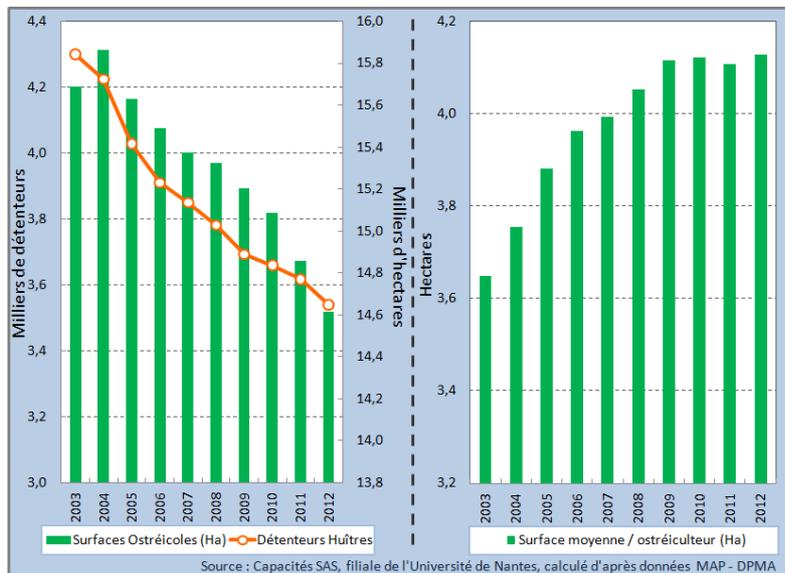
La Bretagne sud compte 30 entreprises de moins entre 2010 et 2011 qui vendent à la consommation.



Facteurs de production dans l'AgLIA de 2004 à 2012

L'AgLIA concentre 64% des concessions ostréicoles françaises (AGLIA = 22 782 concessions) et 30% des surfaces réservées à l'élevage d'huîtres sur le domaine public maritimes (AGLIA = 4°426 ha en 2012). Ces deux facteurs de production enregistrent des diminutions hétérogènes selon les quartiers.

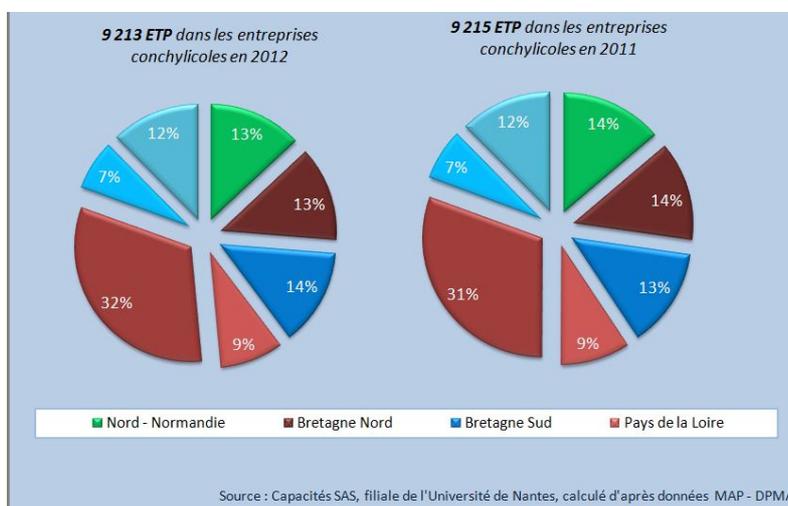
Marennes-Oléron, premier bassin en termes de surfaces accordées (43% de la surface totale - 1 886 hectares du DPM auquel il faut ajouter 2 000 Ha sur le domaine privé) et en nombre de détenteurs (842 en 2012), accuse la plus forte diminution en nombre de détenteurs (-266) entre 2004 et 2012.



Facteurs de production en France

Depuis le début de la décennie, les facteurs de production ostréicole diminuent. En 2012, sur le domaine public maritime, la France compte 35 554 concessions ostréicoles (39°184 en 2004) détenues par 3 541 ostréiculteurs (4°224 en 2004) et réparties sur 14 616 hectares (15°864 en 2004).

Traduisant une diminution plus importante du nombre de détenteurs que celle des surfaces accordées, la surface moyenne par détenteur progresse : de 3,76 ha en 2004, elle est passé à puis 4,13 ha en 2012.



Emplois conchyliques en France

En 2011, les effectifs conchyliques représentent 9 213 emplois en équivalent temps plein.

Ce chiffre reste globalement stable au niveau national, mais les régions Pays de la Loire et Nord-Normandie enregistrent des baisses d'effectifs, respectivement de -7% et -5%. Ces baisses traduisent notamment l'adaptation des entreprises aux mortalités d'huîtres et les départs à la retraite non renouvelés

La région Poitou-Charentes, voit le nombre d'ETP conchyliques progresser de +5%.

Actualité ostréicole en France et dans les régions de l'Agria en 2012

Actualité française :

A l'instar des années 2008 à 2011, l'année 2012 se caractérise par les mortalités sur le naissain d'huître *Crassostrea gigas* dans l'ensemble des bassins de production français. A ce jour, la connaissance du phénomène de mortalité demeure très partielle, les facteurs à l'origine des mortalités du naissain et leurs interactions n'étant pas clairement identifiés. La présence d'un virus identifié comme étant l'herpès virus 1 μ var (*OsHV-1 μ var*) apparaît comme une cause possible des mortalités mais il n'est pas certain qu'il constitue une cause suffisante pour provoquer ces mortalités. L'origine de la forme virale μ var est inconnue à ce jour. Plusieurs hypothèses sont émises telle que la mutation de l'herpès virus connue depuis les années 1990, l'introduction d'un virus originaire d'autres pays, des conditions particulières (par exemple météorologiques) ayant favorisé la prééminence d'une forme de virus. De plus, la présence d'autres agents, comme les bactéries du genre *Vibrio splendidus*, semble aussi une condition nécessaire. Il est noté un développement des agents infectieux même en période hors mortalité (dès le mois d'octobre, bien avant la mise en élevage sur parcs), et dans des conditions de températures en dessous du seuil de 16°C. Le rôle respectif de chacun de ces agents reste aujourd'hui à préciser. Les observations réalisées depuis 2008 ne permettent pas non plus de mettre en évidence une différence de survie systématique selon l'altitude des huîtres (élevage en eau profonde, en bas de l'estran ou en haut de l'estran). Plus globalement, la profession conchylicole estime que plusieurs facteurs sont à l'origine des mortalités : des pratiques qui ont fragilisé l'espèce, le changement climatique et la qualité de l'eau dégradée.

Pour les mortalités de 2012, les différentes aides allouées depuis 2008 ont été reconduites. L'indemnisation des pertes de fonds et de récolte a atteint 7 millions d'euros¹, l'enveloppe de prise en charge d'intérêt sur les échéances des prêts professionnels à moyen et long termes (FAC) atteignant, quant à elle, 2,5 millions d'euros². La répartition des aides par département est faite au prorata des besoins exprimés par département sur les besoins totaux nationaux. Depuis 2008, près de 135 millions d'euros³ ont été versées par l'Etat français aux entreprises ostréicoles auxquels il faut ajouter certaines aides de collectivités territoriales. A titre d'exemple, la région des Pays de la Loire, les départements de Vendée et de Loire-Atlantique ont accordé une aide au rachat de naissain d'huîtres issu du captage naturel et d'écloserie. Cette aide est relative à l'application des articles 87 et 88 du traité CE aux aides de *minimis* dans le secteur de la pêche.

Parallèlement, plusieurs programmes sont soutenus par l'Etat et certaines Régions dont un programme de sélection génétique d'intérêt général visant à sélectionner des souches présentant des caractères de survie améliorée pouvant être introduites dans le milieu naturel. Dénommé SCORE (Sélection COLlective de l'huître creuse *Crassostrea gigas* à des fins de captage ORienté), ce projet bénéficie d'un financement public de 6,5 M€ auquel participe l'Etat et cinq Conseils régionaux (Normandie, Bretagne, Pays de Loire, Aquitaine et Languedoc-Roussillon). Il mobilise le CNC, les sept CRC, l'Ifremer, le Syndicat des Sélectionneurs Avicoles et Aquacoles Français (SYSAAF) ainsi que les centres techniques régionaux et départementaux (SMEL, Smidap, CREA et CEPALMAR). Les premiers résultats de ce programme sont attendus en 2014.

Saison ostréicole 2012-2013 dans les régions de l'Agria :

Pays de la Loire : pour l'année 2012, les ostréiculteurs observent un captage tardif en baie de Bourgneuf. Les quantités sur les colleteurs sont limitées. Le Smidap dénombre ainsi des densités moyennes de 21 +/- 5 naissains par coupelle et de 158 +/- 33 naissains par tube. En comparaison à 2011, les phénomènes de mortalités sur les juvéniles ont été plus tardifs et se sont caractérisés par un décalage dans le temps de 3 semaines (source : Smidap⁴ (2013)). Les taux de mortalité constatés sont apparus en moyenne

¹ Circulaire du 26 février 2013 relative à l'indemnisation des pertes de récolte et des pertes de fonds à destination des ostréiculteurs, producteurs ou utilisateurs d'huîtres creuses touchés par les conséquences des mortalités ostréicoles ayant affecté ce secteur de production en 2012.

² Circulaire du 26 février 2013 relative à l'aide à l'allègement des charges financières à destination des ostréiculteurs, producteurs ou utilisateurs d'huîtres creuses touchés par les conséquences des mortalités ostréicoles affectant ce secteur de production.

³ 50 millions d'euros (M€) en 2008, 35 M€ en 2009 et 24,5 M€ en 2010.

⁴ Syndicat Mixte Aquaculture et Pêche des Pays de la Loire (2013) Suivi de la mortalité de naissains d'huître creuse - Bulletin final 2012.

inférieurs de 25 à 30% à ceux de 2011, indépendamment de l'origine et ploïdie des lots d'huîtres considérés.

Pour les huîtres âgées de plus de 18 mois, la croissance en 2012 est jugée très bonne aussi bien en termes de taille que de taux de chair. Les inquiétudes des professionnels portent sur les mortalités d'huîtres marchandes observées dans certaines zones de production, mortalité dont les taux ont atteint jusqu'à 15% des volumes d'huîtres vendables.

A l'instar des années précédentes, la demande en huîtres est supérieure à celle de l'offre. Cette situation a permis à une grande majorité de professionnels de pratiquer une augmentation des prix à l'expédition entre 5 et 10 %. Sur les marchés, les prix sont restés stables ou sont très légèrement en hausse comparativement à 2011. D'un point de vue global, les ostréiculteurs des Pays de la Loire sont satisfaits de la saison 2012. Bien que le poste « achats d'huîtres » pèse de plus en plus lourd dans l'ensemble des charges des entreprises, les aides de l'Etat et de la Région permettent aux entreprises de consolider leur revenu et de disposer d'une trésorerie suffisante.

▪ **Poitou-Charentes** : le recrutement d'huîtres a été important en 2012. Le CREAA précise que la saison présente une quantité abondante de larves en comparaison des 7 dernières années¹. Les coupelles posées dans les différents centres de captage de la Charente et à la Seudre comptent ainsi entre 170 et 200 naissains.

L'année 2012 a été à nouveau marquée par une surmortalité de naissains en légère baisse par rapport à la moyenne constatée depuis 2008 (76 % contre 81 % - source : CREAA² (2013)). Les deux tiers des pertes comptabilisées sur l'année se sont déroulées pendant une période maximale de 10 jours, avant la première maline de juin.

La nourriture abondante au cours de l'été et l'automne dans le milieu a été propice à la croissance des huîtres en élevage. La mortalité sur les huîtres de 3^{ème} année est en légère hausse comparativement à 2011 (taux de mortalité de 14% comparativement à 13 % de moyenne de 1994 à 2011). Néanmoins, certains parcs (Lamouroux au nord et de la Coupe à Colleau au sud) ont connu des mortalités beaucoup plus fortes (de 15 à 22 %)

Comparativement à la saison précédente, la commercialisation des huîtres marchandes pendant les fêtes de fin d'année s'est déroulée avec des volumes en légère baisse. Néanmoins, l'affermissement des prix, compris entre 50 centimes et 1€/kg en fonction des lots, permet aux entreprises de maintenir leur activité.

▪ **Arcachon** : Après 3 années de recrutement faible, le captage sur le bassin d'Arcachon est excellent. Il a également été tardif (2^{ème} quinzaine d'août). En moyenne, entre 228 (Arcachon Est) et 247 naissains d'huîtres sont comptabilisées sur les coupelles (source : Ifremer³). Concernant les mortalités de juvéniles, celles-ci sont sensiblement équivalentes à celles enregistrées en 2011 (70%).

A l'inverse des deux autres régions de l'Aglyia, la croissance des huîtres est en retrait en 2012 comparativement à 2011. Le déficit en eau douce est à l'origine de ce phénomène.

Les ostréiculteurs du bassin ont dû faire face à une interdiction de commercialisation des coquillages durant 5 semaines (entre début avril et début mai) en raison d'un bloom de *Dinophysis*. L'hypothèse climatologique (température plus élevée que la moyenne) est avancée pour expliquer ce phénomène.

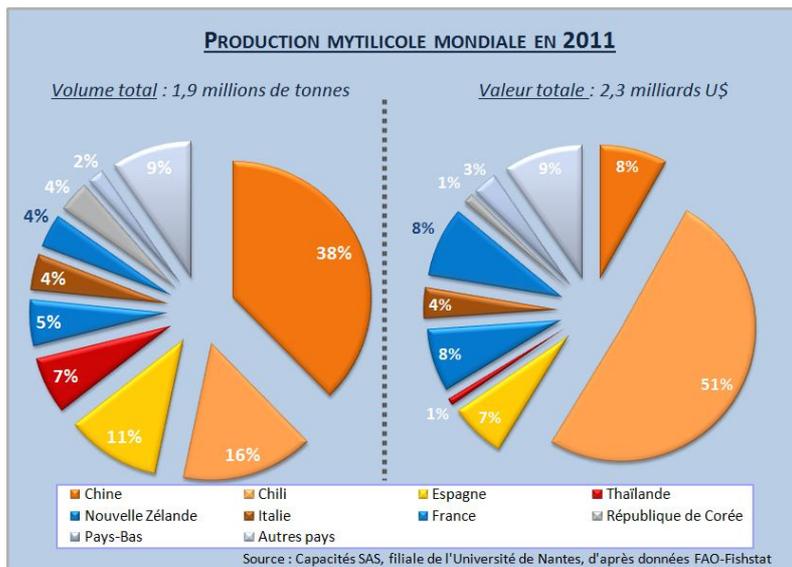
Les volumes d'huîtres marchandes sont en retrait comparativement à 2011. Néanmoins, sur l'année, les ostréiculteurs sont satisfaits compte tenu d'une progression des prix sur l'ensemble des circuits de distribution. Cette progression a permis un maintien voire une progression du chiffre d'affaires pour certains professionnels.

¹ Centre régional d'expérimentation et d'application aquacole (2013) Suivi des larves d'huîtres creuses en Charente Maritime.

² CREAA (2013) Observatoire ostréicole du littoral Charentais. Bilan 2012.

³ Ifremer (2013) Réseau Velyger. <http://wwwz.ifremer.fr/velyger/Access-aux-Donnees/Bassin-d-Arcachon/Captage>.

9. LES MOULES



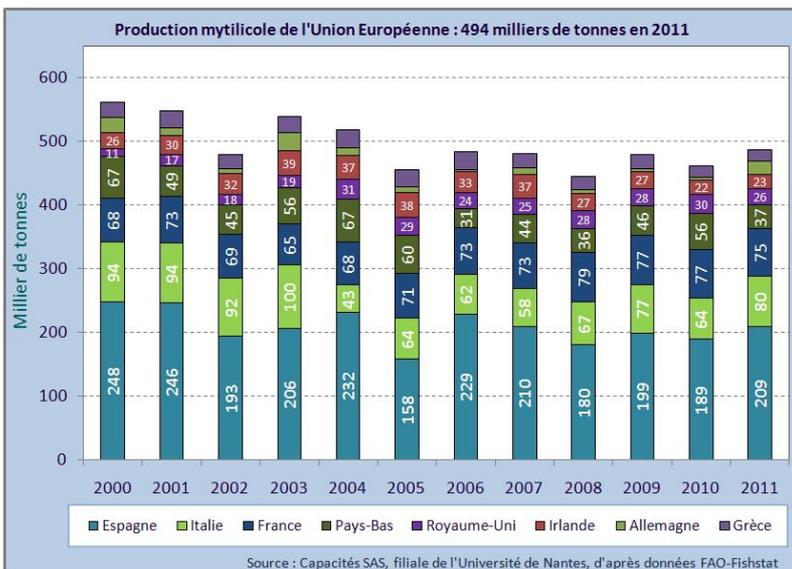
Production mondiale

Depuis 20 ans, la mytiliculture s'est fortement développée notamment en Chine et au Chili :

- Volumes multipliés par 1,4 entre 2000 et 2011 avec un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 3,3% ;
- Valeur multipliée par 3,9 entre 2000 et 2011 avec un TCAM de 13%.

La Chine est le 1^{er} producteur mondial de moules en volume (38%). Le Chili est le 2nd producteur en valeur (51%, soit +21 points entre 2010 et 2011).

La France est au 7^{ème} rang mondial en volume (4%) et passe au 2nd rang en valeur en 2011 devant la Chine (8%).

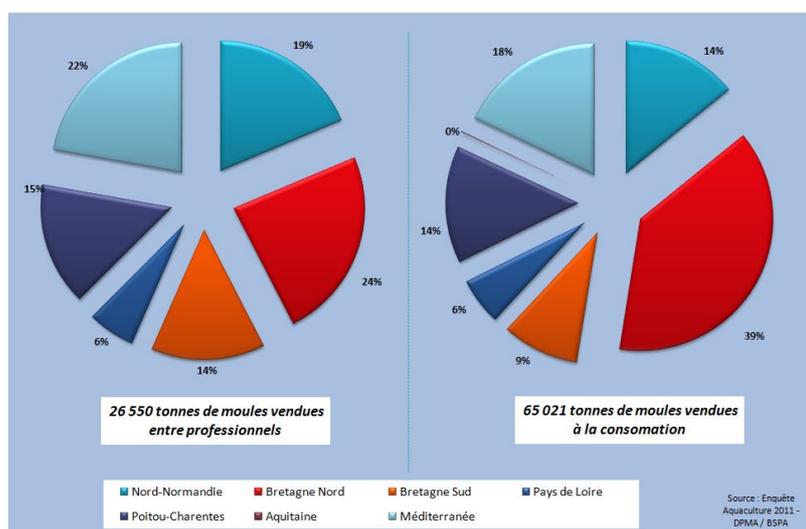


Production européenne

En 2011, l'Europe représente 26% du tonnage mytilicole mondial en volume, soit 17 points de moins qu'en 2000. Depuis 2000, la production européenne de moules a diminué de 13% en volume.

L'Espagne, l'Italie et les Pays-Bas contribuent principalement à cette évolution. Des problèmes climatiques, sanitaires ou réglementaires sont à l'origine des pertes de moules marchandes ou de déficit de naissain de ces pays.

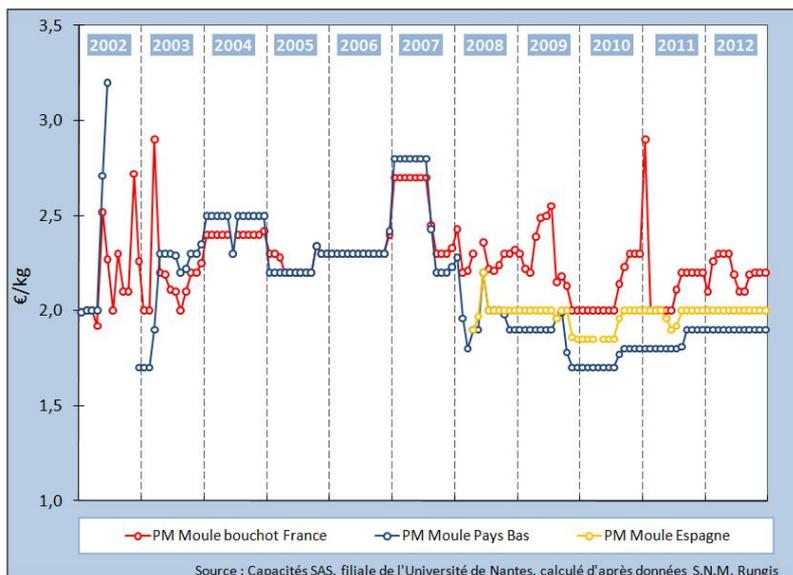
En valeur, la France occupe le 1^{er} rang communautaire (31% du total Europe) notamment grâce à une meilleure valorisation de ses moules de bouchots.



Commercialisation par région en France en 2011

Le volume global des ventes de moules entre professionnels est resté stable entre 2010 et 2011, mais la répartition par bassin de production a sensiblement changé. La Bretagne Nord enregistre une baisse de -10% des ventes entre professionnels mais maintient son 1^{er} rang. La Normandie passe au 3^{ème} rang devant le Poitou-Charentes et après la Méditerranée.

Les ventes à la consommation enregistrent une baisse de -8% de 2010 à 2011, marquée notamment en Poitou-Charentes (-20%), en Méditerranée (-23%) et en Normandie (-7%). La Bretagne Nord suit une tendance inverse avec +25% en volume pour la consommation.



Cours sur le MIN de Rungis

Deux caractéristiques peuvent être notées concernant les prix moyens des moules commercialisées sous Rungis :

- Une variabilité importante pour le prix des moules de bouchots françaises reflétant la saisonnalité du coquillage alors que les prix des moules d'origine étrangère sont relativement stables au cours de l'année ;
- Une meilleure valorisation des moules françaises (entre 2,1 et 2,3€/kg en 2012) comparativement aux moules espagnoles (2€/kg) et néerlandaises (1,9€/kg).

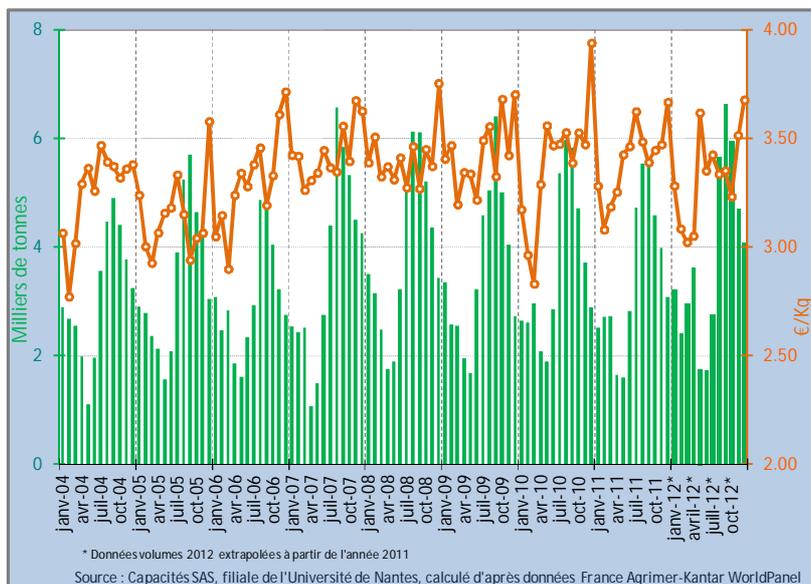


Echanges internationaux de la France

Que ce soit en volume ou en valeur, la balance commerciale mytilicole de la France est largement déficitaire. Les exportations ne représentent respectivement que 6% et 11 % des volumes et valeurs importés, le prix moyen à l'exportation étant presque 2 fois plus élevé.

La France s'approvisionne en moule aux Pays Bas (26% des volumes importés tous produits confondus) et en Espagne (27%).

L'Espagne est le principal marché destinataire de la France (54% des volumes exportés en moule fraîche).



Consommation des ménages français

En 2012, les ménages français ont consommé 45 milliers de tonnes de moules (+9% / 2011) pour un prix moyen en très régression (3,34 €/kg, -3%/2011). Au global, les dépenses des ménages se sont élevées à 151 millions d'euros (+7%)

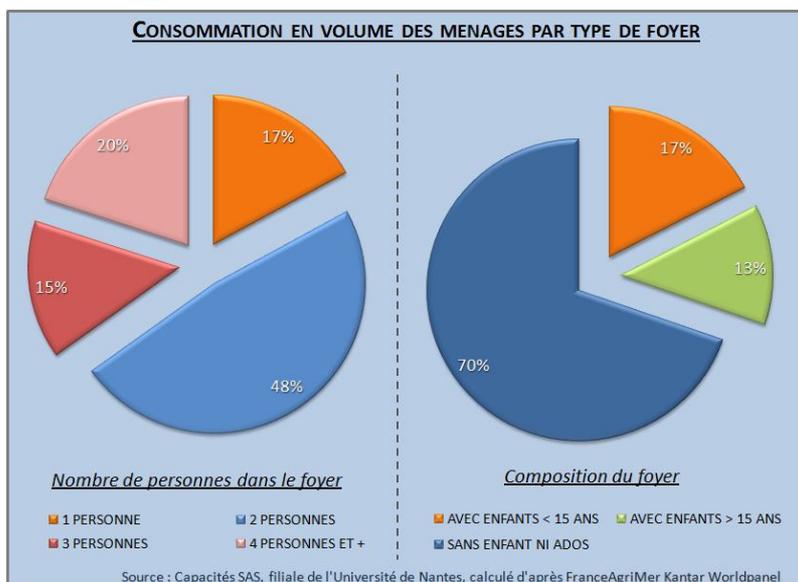
La consommation est relativement saisonnière : 60% des achats sont réalisés entre août et décembre. Le prix moyen est le plus élevé en décembre.



Distribution et type de consommation des ménages français

En 2012, les moules françaises représentent 69% des volumes de moules consommés par les ménages français. Si les volumes consommés ont évolué à la hausse (+9% pour les moules françaises, +13% pour les moules étrangères), les parts de marché entre l'origine France et import sont restées stables entre 2011 et 2012.

Concernant les parts de marché des circuits de distribution, une stabilité est observée entre 2011 et 2012. Les GMS demeurent les principaux points de distribution de moules (82%), mais dans des proportions différentes pour les moules françaises (76%) et d'importation (95%).

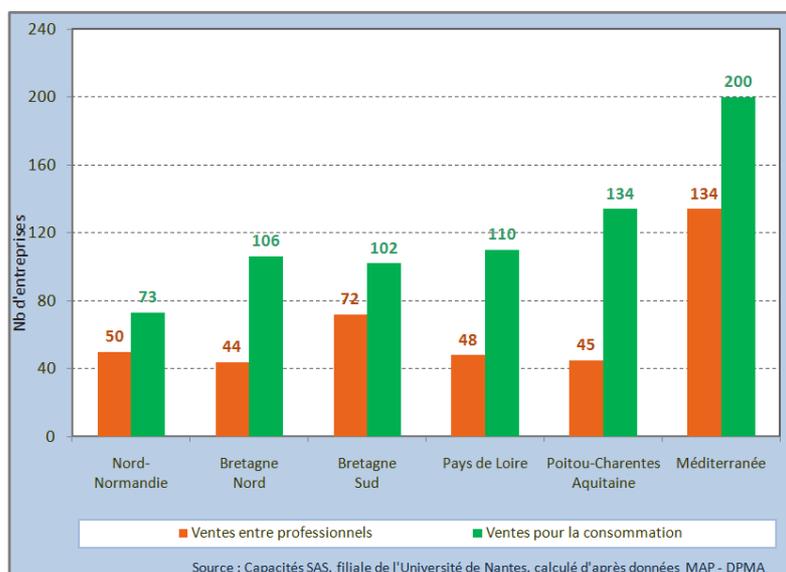


Profils des consommateurs

Les principaux consommateurs de moules sont des ménages composés de 2 personnes. Comme pour les ménages consommateurs d'huîtres, ce sont pour la plupart des couples d'âge moyen et seniors, sans enfant ni adolescent à charge (70% des volumes consommés).

Ils appartiennent pour 71% des volumes consommés à la classe moyenne.

Ils sont situés pour 24% dans l'Ouest et pour 14% dans le Nord de la France.

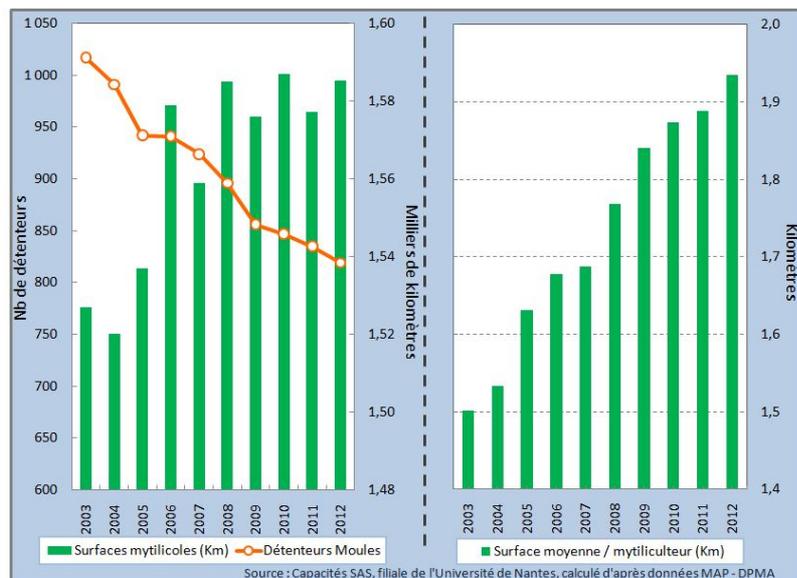


Entreprises mytilicoles en Aglia

En 2011, 725 entreprises françaises ont vendu des moules à destination de la consommation finale (-6%/2010) et 393 entreprises ont pratiqué la vente entre professionnels (-5%/2010).

La Méditerranée regroupe 34% des entreprises de ventes entre professionnels et 28% des entreprises de vente à la consommation. Entre 2010 et 2011 elle compte 19 entreprises de moins qui vendent pour la consommation.

La Bretagne sud compte 13 entreprises de moins entre 2010 et 2011 qui vendent aux professionnels, les Pays de la Loire 10 de moins.

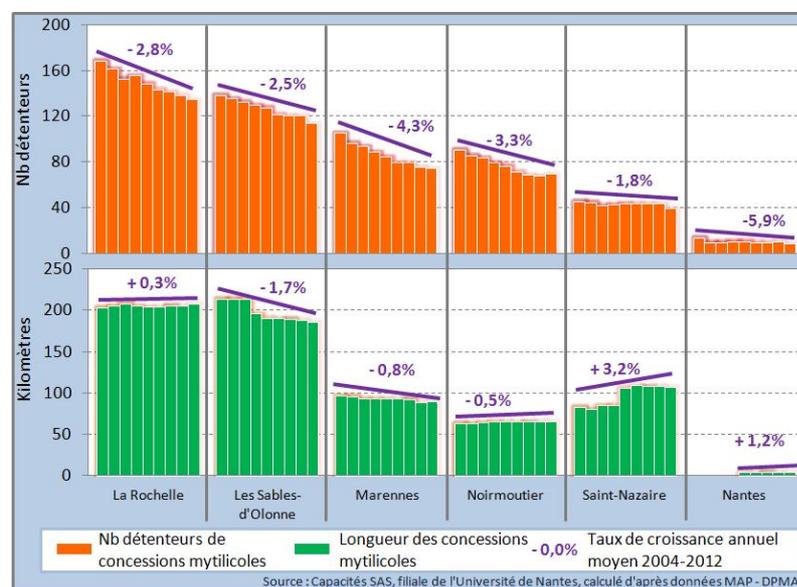


Facteurs de production en France

La France compte 7 889 concessions mytilicoles (-4,7% / 2000).

La mytiliculture occupe 1 585 km du Domaine Public Maritime, longueur relativement stable. Cette longueur se répartit entre 819 détenteurs (-2% / 2011 et -33% / 2003).

La diminution du nombre de détenteurs induit une augmentation de la longueur moyenne par détenteur : 1,30 Km en 2000 puis 1,94 km en 2012 (+49% / 2000).



Facteurs de production dans l'Agria de 2004 à 2012

L'Agria concentre 662 kilomètres de concessions mytilicoles soit 42% des longueurs totales accordées en France.

Les Sables perdent 7 entreprises concessionnaires entre 2011 et 2012, La Rochelle et Saint-Nazaire 4 concessionnaires en moins.

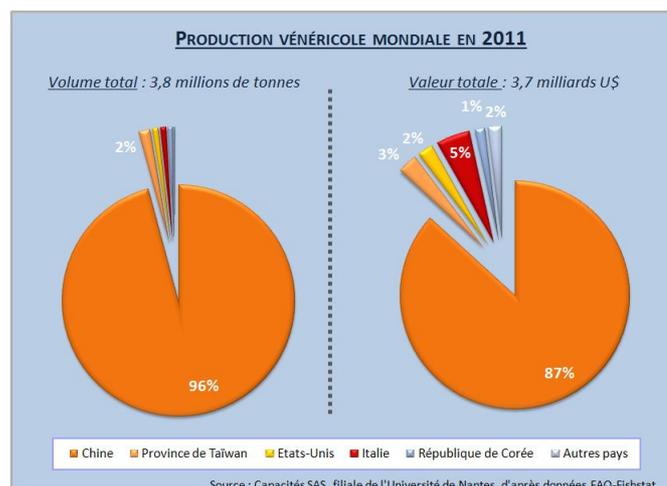
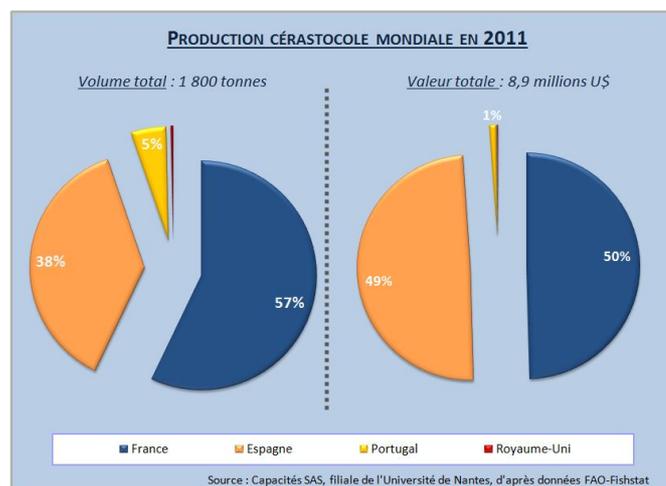
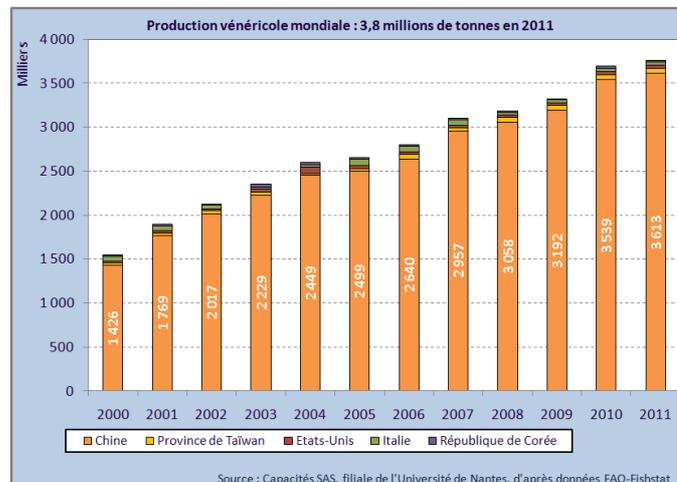
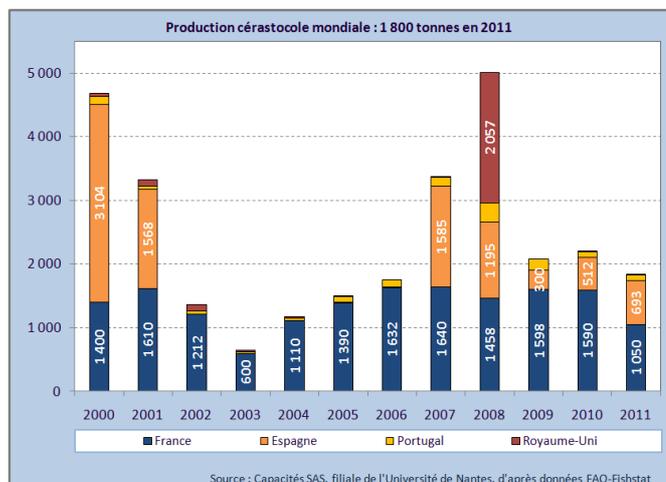
Du fait de la diminution du nombre de concessionnaires, Saint-Nazaire est le seul bassin de production pour lequel la longueur des concessions par détenteur augmente.

Actualité mytilicole en France et dans les régions de l'Agria en 2012 :

- **Dans le Pertuis Breton, baie d'Yves et à Marennes-Oléron**, après deux années marquées par un déficit en volume, les professionnels sont satisfaits de leur saison mytilicole. Les conditions climatiques favorables ont permis un démarrage des ventes de moules de filières avec un mois d'avance (début mai). Sur pieux, les rendements ont été bons avec une belle qualité des moules. Les interdictions de commercialisation en baie d'Yves et Ile d'Aix puis dans l'ensemble du pertuis d'Antioche en mai ont perturbé le début de saison commerciale. Néanmoins, sur l'ensemble de l'année, les professionnels sont satisfaits de leur campagne. La demande a été soutenue et les prix se sont situés entre 1,4 et 1,5€/kg. La satisfaction est également au rendez-vous du côté du captage de moule, important et de bonne qualité.
- **En baie de Bourgneuf**, après une saison 2011 décevante, la production et la saison commerciale sont jugées bonnes par les professionnels. Sur le secteur de La Plaine sur mer, à l'instar des années 2010 et 2011, les étoiles de mer sont à l'origine d'un déficit de production pouvant atteindre 35 % sur certains parcs et plus particulièrement ceux situés en bas d'estran. Sur l'ensemble de la saison, la progression des cours a permis aux entreprises d'augmenter leur chiffre d'affaires comparativement à 2011. Les mytiliculteurs des Pays de la Loire sont également satisfaits du bon captage qui leur permet un réensemencement des pieux.

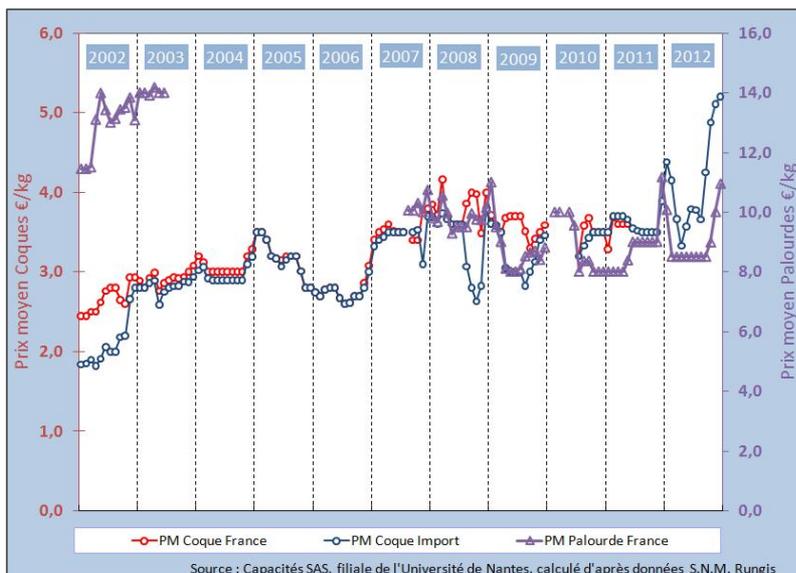
10. LES COQUES ET LES PALOURDES

Production mondiale



Entre 2010 et 2011, la production mondiale cérastocole de coques (*Cardiidae*) atteint 1 839 tonnes. Elle a diminué de -16% en volume. La France, premier pays producteur avec 57% des volumes, enregistre une baisse très importante de -34% en volume.

La vénériculture produit 3,8 millions de tonnes de palourdes (*Veneridae*) en 2011 (+2% / 2011). La Chine concentre 96% des volumes et 87% de la valeur mondiale. L'Italie, avec 32 000 tonnes produites en 2011, est le premier producteur européen et 4^{ème} producteur mondial en volume. Elle représente moins de 1% des volumes mondiaux produits en 2011. La France arrive en 10^{ème} position avec 714 tonnes produites en 2011.



Cours sur le MIN de Rungis des coques et palourdes

A partir du mois de juin 2011, l'absence de cotation pour les coques françaises sur le MIN de Rungis, ne permet pas d'apprécier l'évolution des prix ni de les comparer avec le prix des coques étrangères. Pour ces dernières, les prix ont oscillé entre 3,3 €/kg au mois d'avril et 5,2 €/kg au mois de décembre, niveaux de prix historiquement hauts.

Les cours des palourdes françaises sont stables à 8,5 €/kg de février à septembre, ils dépassent les 10 €/kg sur la période de fin d'année entre novembre et janvier.

Actualité cérastocole dans les régions de l'Agria en 2012 :

- Le Traict du Croisic est le premier centre d'élevage de coques en France. Depuis 2011, l'activité cérastocole se caractérise par un ensemencement des parcs réduit. Les crues de la Vilaine ont été à l'origine d'un déficit de pêche de naissain de coques et le captage sur les parcs d'élevage est médiocre. Cette situation se traduit par une production et des ventes en retrait depuis 2011.
- L'année 2012 est donc jugée mauvaise. Le recul de production est de l'ordre de 50% par rapport à un tonnage moyen estimé entre 1500 et 2000 tonnes. Cette situation est à l'origine d'une fragilisation financière des entreprises.
- Pour autant, les professionnels ne subissent pas de concurrence accrue de la part des autres centres de production. La situation étant équivalente dans les autres bassins de production en termes de déficit de production, la commercialisation sur le Traict s'est effectuée sans problème soit sur le marché national, soit à l'exportation vers les conserveurs espagnols.
- Les prix se maintiennent au même niveau qu'en 2011 avec une moyenne à 2,3€/kg.

Actualité vénéricole dans les régions de l'Agria en 2012 :

- Les palourdes d'élevage sont produites en grande majorité en Bretagne sud et dans le Traict du Croisic. Les palourdes accusent un déficit important de croissance depuis 2011. Les professionnels indiquent que les quantités produites sont en net retrait par rapport à 2010 et bien inférieures à la moyenne (~300 tonnes).
- Le déficit de croissance des palourdes et la concurrence étrangère (Portugal et Italie) ne permet pas aux professionnels d'augmenter les prix. A l'expédition, les prix se sont établis à 4,5€/kg pour les petites palourdes, à 5,2€/kg pour les moyennes et à 7,5 €/kg pour les grosses.

11. LES POISSONS D'ELEVAGE MARINS

En 2011, 29 entreprises de pisciculture marine sont comptabilisées en France. Cette filière produit 6 128 tonnes de poissons (bar, daurade royale, maigre, turbot, sole) pour un chiffre d'affaires de 40 millions d'euros. Elle génère 500 emplois équivalents temps pleins (ETP) dont la grande majorité en emplois permanents. Les emplois saisonniers représentent moins de 5% des ETP.

La pisciculture marine française est basée essentiellement sur la production de bar et de daurade royale. La production de turbot est en revanche en déclin (900 tonnes au début des années 2000, 250 en 2012). Au niveau du grossissement du turbot, la concurrence espagnole a fait fortement chuter les prix affectant l'ensemble de la filière turbot alors que la tempête Xynthia en 2010 a entraîné la disparition d'un site de production. Ces événements ont conduit certaines entreprises à se tourner vers la sole.

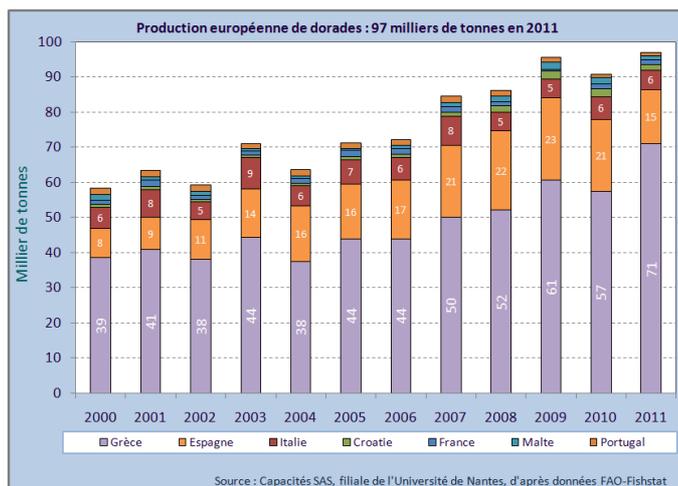


Production européenne de bar

En 2011, l'Europe a produit près de 75 000 tonnes de bar, soit une progression de 16%/2010. Cette production représente 28% des volumes mondiaux et 52% en valeur.

La production européenne de bar d'aquaculture (essentiellement *Dicentrarchus labrax*) est dominée par la Grèce (59% des volumes) qui est le premier pays producteur mondial en valeur, et l'Espagne (24% des volumes).

La France occupe la 5^{ème} place européenne en volume (3% du volume avec 2 450 tonnes produites en 2011) et la 4^{ème} place en valeur (4% de la production européenne).



Dorade et daurade royale dans l'UE27

La production européenne de daurade (essentiellement *Sparus aurata*) atteint 97 400 tonnes en 2011 (+6% / 2010).

Cette production représente 57% des volumes mondiaux et 40% en valeur.

73% des volumes de daurade européens sont produits par la Grèce qui est le premier producteur mondial de dorade (toutes espèces) devant le Japon.

L'Espagne est le 2nd pays producteur de daurade en Europe (-4 pts entre 2010 et 2011).

La France occupe le 5^{ème} rang européen en volume (1% du volume européen avec 1 412 tonnes produites en 2011) et la 4^{ème} place en valeur (2% de la production européenne).

Compte tenu de la disparition d'entreprises et/ou de la diminution des volumes produits, le suivi l'activité piscicoles dans la région de l'Agria en termes de production vendue (en volume, en valeur et prix) ne peut être réalisé. Les données disponibles relèvent désormais du secret statistique (moins de 3 entreprises).

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE	2
ORGANISATION DU RAPPORT	6
LA PECHE MARITIME	8
1. LE CONTEXTE DE LA PECHE MARITIME	9
A. ... DANS LE MONDE	9
B. ... EN EUROPE	11
C. ... EN FRANCE	12
D. ... SUR LA FAÇADE AGLIA	14
2. LA SOLE	17
2. LE BAR COMMUN	20
3. LA SEICHE	23
4. LE CALMAR	25
5. LE MERLU	28
6. LA BAUDROIE	31
7. LA LANGOUSTINE	34
L'AQUACULTURE	37
1. LES HUITRES	38
8. LES MOULES	44
9. LES COQUES ET LES PALOURDES	48
10. LES POISSONS D'ELEVAGE MARINS	50
TABLE DES MATIERES	52

A
G
L
I
A



aglia

Association du Grand Littoral Atlantique
Quai aux vivres - BP20285
17312 ROCHEFORT
Tél : +33 (0)5 46 82 60 60
Mobile : + 33 (0)6 64 87 17 17
Fax : +33 (0)5 46 88 45 78
www.aglia.fr

Capacités

1, quai de Tourville
BP 13522
44035 NANTES

En partenariat avec le CGPA



L'Agia, quatre Régions pour promouvoir la pêche et l'aquaculture